

Secrétariat à la condition féminine

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2022-2023**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU TROISIÈME
GROUPE D'OPPOSITION**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE

Secrétariat à la condition féminine (SCF)

1. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
2. Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2021-2022 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.
3. Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.
4. Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.
5. Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2022-2023.
6. Ventilation détaillée des organismes, des entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du SCF en 2021-2022.
7. Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine ou son cabinet et des organismes, des entreprises ou toute autre entité en 2021-2022.
8. Liste des événements publics auxquels la ministre responsable de la Condition féminine a participé en 2021-2022.

Formations, conférences, technologies de l'information et autres

9. Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet du ministre. Indiquer :
 - a. le lieu et la date;
 - b. le coût;
 - c. le nombre de participants;
 - d. le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
10. Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2021-2022 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.

Données sur la place des femmes dans les lieux décisionnels

11. Nombre total de juges, au 31 mars 2022, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2021-2022 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.
12. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels au sein des conseils municipaux.
13. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
14. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des ordres professionnels. Indiquer les mesures prises en 2021-2022 pour tendre vers la parité pour les ordres avec une sous-représentation féminine.
15. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2021-2022 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.
16. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des CISSS, CIUSSS et des autres établissements de santé non fusionnés. Indiquer les mesures prises en 2021-2022 pour tendre vers la parité pour les établissements avec une sous-représentation féminine.
17. Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associé, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2019. Indiquer les mesures prises en 2021-2022 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.
18. Liste des mesures initiées afin de sensibiliser les entreprises à l'équité salariale entre les emplois féminins et les emplois masculins, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
19. Liste des mesures initiées afin de valoriser l'entrepreneuriat chez les femmes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.

Comités interministériels

20. Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2019-2020, en 2020-2021 et en 2021-2022. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer, pour chacun :
 - a. le(s) mandat(s);
 - b. la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c. les rencontres tenues en 2021-2022;
 - d. les résultats détaillés des rencontres tenues en 2021-2022;
 - e. les rencontres prévues en 2022-2023 avec l'objet et l'échéancier.

Analyse différenciée selon les sexes

21. État de situation, au 31 mars 2022, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRÉ et les Villes.
22. État de situation, au 31 mars 2022, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2021-2022.
23. État de situation, au 31 mars 2022, du nombre de formateurs et de formatrices soutenu par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2022-2023. Préciser ce qu'il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.
24. État de situation, au 31 mars 2022, des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2021-2022 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.
25. État de situation, au 31 mars 2022, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2021-2022.
26. État de situation, au 31 mars 2022, de l'organisation d'un forum sur les ADS.

Plan d'action gouvernemental 2018-2023 en matière de violence conjugale

27. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022 dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale.
28. Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédié, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2021-2022.
29. Indiquer le financement récurrent à la mission accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
30. Fournir la ventilation de l'utilisation des 69,7 M\$ annoncés dans le budget 2021-2022 pour contrer la violence conjugale. Ventiler par catégorie (Consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, Améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale), par région, par année. Nommer les organismes financés par région.

31. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2021-2022 par le SCF pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale, par région, ainsi que les prévisions pour l'année 2022-2023.
32. Préciser les sommes dégagées en 2021-2022 pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. aide psychologique adaptée;
 - c. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - d. aide pour les enfants;
 - e. aide juridique;
 - f. autres.

Prévenir et contrer les violences sexuelles

33. Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : indiquer les mesures prises en 2021-2022 relatives au prolongement du plan d'action et les sommes qui lui ont été dédiées.
34. Indiquer les mesures et les sommes engagées, par région, en 2021-2022 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2022-2023.
35. Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2021-2022 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2022-2023.
36. Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2021-2022 par le SCF pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Prévisions pour 2022-2023.
37. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2021-2022 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
38. Ventilation détaillée des sommes allouées concernant l'offre de formation en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.
39. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2021 par les autres ministères partenaires de la Stratégie 2016-2021 pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
40. Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2021-2022 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

41. Ventilation détaillée des sommes accordées par le SCF en 2021-2022 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, par région, incluant les groupes, et prévisions pour 2022-2023.
42. Indiquer quelles actions de la Stratégie 2016-2021 ont été entamées et conclues, et les sommes qui ont été utilisées à cet effet.
43. Préciser la structure de suivi de la Stratégie 2016-2021 pour s'assurer de l'état de situation de sa mise en œuvre ou les résultats et le suivi de son évaluation. Fournir l'organigramme et la liste des membres de tous les mécanismes d'évaluation et de suivi.
44. Préciser, au 31 mars 2022, si le comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice remplit toujours son rôle de s'assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.
45. Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.
46. Préciser quelle part occupent les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2021-2022 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.
47. Préciser de qui relève, au 31 mars 2022, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le SCF, du volet « exploitation sexuelle ».
48. Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.
49. Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.
50. Préciser les actions menées par le SCF en date du 31 mars 2022 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.

51. Préciser les sommes dégagées en 2021-2022 pour accompagner les femmes victimes de violences sexuelles. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. aide psychologique adaptée;
 - c. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - d. aide pour les enfants;
 - e. aide juridique;
 - f. autres.

52. Préciser les sommes dégagées en 2021-2022 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. services de désintoxication;
 - c. aide psychologique adaptée;
 - d. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - e. aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution;
 - f. autres.

53. Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution et de l'exploitation sexuelle des mineurs.

54. Indiquer les sommes dépensées pour la réalisation de la campagne médiatique 2021 visant à sensibiliser la population à la violence conjugale et sexuelle envers les femmes. Prévisions pour 2022-2023.

55. Ventilation détaillée des 22,5 M\$ sur 5 ans prévus dans le budget 2021-2022 pour rehausser le financement des maisons d'hébergement.

56. Nombre total de places dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale de 1^{re} étape et de 2^e étape. Nombre de places nécessaires pour combler les besoins. Ventilation par région.

57. Indiquer de quelle façon le nombre de places à venir dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale est réparti entre les régions.

Rapports égalitaires à l'école

58. Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des trois comités suivants en 2021-2022, et celles prévues en 2022-2023 :
 - a. Comité consultatif pour la promotion de rapports égalitaires en milieu scolaire;
 - b. Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires;
 - c. Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.
59. Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites ont été données en 2021-2022 aux recommandations de l'avis qui touche le SCF. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.
60. Indiquer si le SCF a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le SCF est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.
61. Tout document, budget, courriel et toute rencontre visant à répondre à la demande des organismes afin que soit adoptée une loi pour prévenir les violences sexuelles dans les écoles du Québec.

Emploi

62. Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le SCF a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.
63. Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2021-2022, ainsi que les actions prévues pour 2022-2023. Indiquer les montants consacrés par le SCF.

Femmes autochtones et immigrantes

64. Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes autochtones, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
65. Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes immigrantes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
66. *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée* : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

67. Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2021-2022 en matière d'agressions et d'exploitation sexuelles a été produit par le SCF.

Ententes de partenariat

68. Fournir les sommes allouées en 2021-2022 et celles prévues en 2022-2023 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le SCF en 2021-2022.
69. Table des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023. Liste de l'effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération.
70. Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2021-2022. Pour chacun, indiquer, par région :
- a. la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - b. la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - c. les critères de sélection et les sommes octroyées.
71. Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2021-2022 par le SCF, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant :
- a. le nom de l'organisation ayant déposé un projet;
 - b. la nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local / organismes à but non lucratif, milieux autochtones;
 - c. si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »;
 - d. le montant soumissionné pour le projet;
 - e. le résumé du projet proposé;
 - f. le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet;
 - g. le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet.

Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de-projets.

72. Projets financés dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du SCF en 2021-2022. Pour chacun, indiquer, par région :
- la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - les critères de sélection et les sommes octroyées.
73. Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
74. Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.

Conseil du statut de la femme (CSF)

75. Concernant le bureau de la présidence du CSF :
- nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents;
 - liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;
 - frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements;
 - liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents.
76. Nombre de rencontres tenues entre la présidente du CSF et la ministre responsable de la Condition féminine en 2021-2022.
77. Détailler la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget du Conseil du statut de la femme pour l'année 2021-2022.
78. Liste de l'effectif du CSF, ventilé par région, pour les trois dernières années. Fournir les prévisions pour 2022-2023.
79. Organigramme du CSF en date du 31 mars 2020.
80. Liste de tous les mandats confiés au CSF pour 2021-2022.
81. Fournir, pour 2021-2022, la liste des documents produits suivants :
- avis;
 - mémoires;
 - études;
 - communications publiques;
 - statistiques.
82. Liste de tous les comités auxquels siège le CSF en 2021-2022.
83. Liste des tous les comités auxquels ne siège plus le CSF en raison de la fermeture des bureaux régionaux.

84. Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du CSF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale 2020-2025

85. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022 dans la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale.
86. Bilan de l'étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements.
87. Copie de l'aide-mémoire à l'intention des services de police concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel.
88. Nombre de femmes ayant bénéficié du programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter leur sortie d'un milieu dangereux en 2021-2022. Ventilation détaillée des sommes données et copie des critères pour bénéficier de cette aide financière d'urgence.
89. Liste des rencontres entre les différents organismes et ministères ainsi que les organismes desservant les femmes dans l'élaboration du plan d'action 2020-2025.
90. Ventilation détaillée des 180 M\$ annoncés sur 5 ans en 2020.
91. Liste des maisons d'hébergement pour femmes dans l'ensemble du réseau n'ayant pas encore reçu leur financement en 2021-2022.
92. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022 dans la mise en œuvre du plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale.

Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie

93. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022 dans la mise en œuvre du plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.
94. Nombre de femmes ayant participé au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) en 2021-2022.
95. Liste des actions entreprises en 2021-2022 pour stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance.
96. Copie des documents ou rapports visant à documenter les impacts de la pandémie sur les femmes.
97. Nombre d'entreprises ayant été sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) en 2021-2022.

98. Copie de l'analyse du phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine ainsi que des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.
99. Ventilation détaillée de l'aide d'urgence de 2,5 M\$ annoncée le 27 mars 2020 pour les maisons d'hébergement pour femmes violentées.

Annonce du 23 avril 2021 : 223 M\$ pour mieux protéger les femmes

100. Ventilation détaillée du montant de 223 M\$ annoncé en avril 2021.
101. Liste des rencontres effectuées par la députée de Lotbinière-Frontenac dans le cadre de son rôle d'adjointe parlementaire et de coordonnatrice des travaux en lien avec les maisons d'aide et d'hébergement.
102. Liste des maisons d'hébergement n'ayant pas encore reçu les sommes liées aux 223 M\$.
103. Nombre de nouvelles ressources embauchées avec l'enveloppe de 223 M\$, ventilé par région.
104. Nombre de places en maison d'hébergement créées et consolidées avec l'enveloppe de 223 M\$, ventilé par région. Prévisions pour 2022-2023.
105. Liste des services externes bonifiés avec l'enveloppe de 223 M\$, ventilée par région. Prévisions pour 2022-2023.

Équité salariale et emploi

106. Copie des documents et échanges visant à réformer la *Loi sur l'équité salariale*.
107. Les plus récentes données concernant l'équité salariale au Québec.
108. Liste des actions visant à sensibiliser les entreprises du Québec à se conformer à la *Loi sur l'équité salariale*.
109. Nombre de causes pendantes devant la CNESST en matière d'équité salariale depuis 2010.
110. Liste des rencontres tenues entre la ministre responsable de la Condition féminine et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en matière d'équité salariale en 2021-2022.
111. Liste des actions entreprises et des sommes engagées pour favoriser la recherche d'emploi chez les femmes, particulièrement les femmes immigrantes.
112. État de situation des femmes sur le marché du travail en 2021-2022.

P. 1 POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION TRANSMISES AU CABINET MINISTÉRIEL POUR APPROBATION.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.

P.2 POUR CHAQUE DIRECTION DU MINISTÈRE ET ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS EN 2021-2022 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENTRE EUX QUI ONT OBTENU UN POSTE PERMANENT.

2021-2022 (en date du 28 février 2022)

Secteur	SCF
Tous les statuts	35
Régulier	35
Occasionnel	0
Pourcentage (%) d'employés occasionnels	0
Nombre d'employés devenus permanents	0
Pourcentage (%) d'employés devenus permanents	0

P. 3 NOMBRE DE POSTES VACANTS ABOLIS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, PAR RÉGION ET PAR ÉTABLISSEMENT.

Concernant le Secrétariat à la condition féminine, aucun poste vacant n'a été aboli au cours de la dernière année.

P. 4 NOMBRE DE POSTES VACANTS OU DE CONGÉS NON COMBLÉS AU COURS DE LA DERNIÈRES ANNÉE, PAR RÉGION.

Au 28 février 2022 : il y a 3 postes vacants au Secrétariat à la condition féminine.

P. 5 LISTE DE L'EFFECTIF EN POSTE AU SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS DES BESOINS POUR 2022-2023

Les réponses à cette question seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

P. 6 VENTILATION DÉTAILLÉE DES ORGANISMES, DES ENTREPRISES OU DE TOUTE AUTRE ENTITÉ AYANT REÇU DES SOMMES DU SCF EN 2021-2022.

L'information quant aux différents organismes, entreprises ou de toute autre entité ayant reçu des sommes du SCF en 2021-2022 se trouve aux fiches des renseignements particuliers et généraux suivantes :

- Question 72 des renseignements particuliers du 3^e groupe d'opposition : Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- Question 43 des renseignements particuliers du 1^{er} groupe d'opposition : Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles;
- Question 45 des renseignements particuliers du 1^{er} groupe d'opposition : Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violence conjugale;
- Question 21 des renseignements particuliers du 1^{er} groupe d'opposition : Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones;
- Question 6 des renseignements généraux : Contrats;
- Question 3 des renseignements généraux : Commandites et publicité.

P. 7 LISTE DES RENCONTRES TENUES ENTRE LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE OU SON CABINET ET DES ORGANISMES, DES ENTREPRISES OU TOUTE AUTRE ENTITÉ EN 2021-2022.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude de crédits.

P. 8 LISTE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS AUXQUELS LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE A PARTICIPÉ EN 2021-2022.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude de crédits.

- P. 9 LISTE DES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, MISSIONS OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS (INCLUANT HORS-QUÉBEC) AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET MEMBRES RELEVANT DU CABINET DE LA MINISTRE. INDIQUER :**
- A. LE LIEU ET LA DATE;**
 - B. LE COÛT;**
 - C. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;**
 - D. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ENTREPRISE QUI A OFFERT L'ACTIVITÉ.**
-

Veillez vous référer à l'annexe 1.

Date	Nom du fournisseur	Nom de la formation	Nombre de participants	Lieu	Coût
2021-05-03 au 2021-05-07	ACFAS	88e congrès de l'Acfas	1	Virtuel	- \$
2021-06-16	Fonds de recherche du Québec - Société et culture	Activité de transfert des connaissances - Action concertée en violence conjugale	2	Virtuel	- \$
2021-04-20 ou 2021-11-03	DRH - Ministère de l'Éducation	Atelier préserver son équilibre et son bien être personnel et professionnel	3	Virtuel	- \$
2021-06-01	DRH - Ministère de l'Éducation	Autoformations obligatoires en sécurité de l'information	15	Virtuel	- \$
2021-06-02 2021-06-03	Collectif de recherche FemAnVi (Simon Lapierre)	Colloque "Politiques et pratiques inspirantes en violence conjugale : perspectives internationales"	2	Virtuel	50,85 \$
2021-05-20	Récif 02	Colloque «Pour une région sans Stéréotypes»	1	Virtuel	- \$
2021-06-09	Secrétariat du Conseil du trésor	Colloque sur l'éthique des organisations publiques : en action vers l'excellence organisationnelle	1	Virtuel	- \$
2021-06-29	Fondation Émergence	Être proche aidant.e LGBTQ+ : des enjeux multiples	1	Virtuel	- \$
2021-04-14 et 2021-04-20 au 2021-05-25	Université Laval	Formation en ADS+	17	Virtuel	- \$
2021-05-06	Stéphanie Bois (SACAIS)	Formation Portail nouveaux membres et collaborateurs (PIGOC/SACAIS)	1	Virtuel	- \$
2021-05-19	DRH - Ministère de l'Éducation	Formation prévention du harcèlement psychologique en milieu de travail	1	Virtuel	- \$
2021-06-08 ou 2021-05-05	DRH - Ministère de l'Éducation	La prévention et le traitement des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement psychologique et sexuel au travail; c'est l'affaire de tous	2	Virtuel	- \$
2021-06-21	Secrétariat aux Affaires autochtones	Partager l'expérience, partager l'expertise : les initiatives du gouvernement du Québec en matières autochtones	1	Virtuel	- \$
2021-05-06	DRH - Ministère de l'Éducation	Prendre la parole en public	1	Virtuel	- \$
2021-05-11	Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux	Prévenir les homicides familiaux: de la recherche et des expériences vécues à la pratique	1	Virtuel	50,00 \$
2021-06-09 2021-07-07	DAIP - Ministère de l'Éducation	Processus de traitement d'une demande d'accès à l'information	1	Virtuel	- \$
2021-05-17 au 2021-05-21	Université Laval	Université féministe d'été	3	Virtuel	150,00 \$ chaque
2021-10-06	Université Laval	ADS+ en abrégé	2	Virtuel	- \$
2021-08-27	DRH - Ministère de l'Éducation	Autoformations obligatoires en sécurité de l'information	1	Virtuel	- \$
2021-12-09	Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal	Comment se déconfiner... sans trop stresser?	5	Virtuel	- \$
2021-11-10	Collectif de recherche féministe anti-violence (FemAnVi)	Conférence-midi: Traitement sociojudiciaire de la violence conjugale et de l'aliénation parentale	1	Virtuel	- \$

Date	Nom du fournisseur	Nom de la formation	Nombre de participants	Lieu	Coût
2021-10-14, 2022-01-25, 2022-01-26	AFI Expertise	Excel notions de base	2	Virtuel	- \$
2021-12-09	Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)	formation portant sur les femmes en situation de handicap victime de violence conjugale	1	Virtuel	- \$
2021-12-22	Infrastructures technologiques Québec	Formation pour les formateurs sur l'outil Smart Office	5	Virtuel	- \$
2021-11-18	Cégep Garneau	Gérer le temps et les priorités avec Outlook	2	Virtuel	- \$
2021-09-20	SCT	Initiation à l'éthique organisationnelle	2	Virtuel	- \$
2021-12-02	Carrefour Sécurité en violence conjugale	Initiation à l'évaluation et à la gestion collective des risques pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches	1	Virtuel	- \$
2021-08-26	Trajtvi - Université de Montréal	Initiatives sociojudiciaires : état de la pratique et perspectives d'avenir	1	Virtuel	- \$
2021-12-29	SCT	Introduction à la philosophie de gestion Lean Six Sigma	1	Virtuel	- \$
2021-12-02	CNESST	L'homme en tant qu'allié : un partenariat puissant	1	Virtuel	- \$
2021-10-06	SCT	La compétence éthique : au-delà des référentiels de compétences	1	Virtuel	- \$
2021-11-16	Le Phare des AffranchiEs (programme Lueur)	Module 1 : L'essentiel	1	Virtuel	- \$
2021-11-10	UQO	Prendre la parole en public : domestiquez la bête	1	Virtuel	- \$
2021-08-05	MSSS	Programme de recherche sur la violence conjugale	1	Virtuel	- \$
2021-11-02	Sandra Gravel (Accent Formation)	Rédaction stratégique - Notions de base	2	Virtuel	- \$
2021-12-29	SCT	S'acclimater au travail en mode hybride	1	Virtuel	- \$
2021-09-30	Directeur des poursuites criminelles et pénales, Me Joanny St-Pierre	Voyeurisme et diffusion d'images intimes sans le consentement: mieux comprendre ces infractions	1	Virtuel	- \$
2021-11-01	Technologia	Webinaire Prendre la parole en public comme un pro	1	Virtuel	- \$
2021-09-09	Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)	Webinaire violence conjugale en milieu de travail	1	Virtuel	- \$
2022-01-20	CNESST	25 ans plus tard : où en sommes nous avec l'équité salariale	10	Virtuel	- \$
2022-01-19	Barreau du Québec (Maison Hélène-Lacroix)	Devant la violence conjugale, ne fermez pas les yeux	1	Virtuel	- \$
8 et 15 février 2022 de 9 h à 12 h	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT) Formateur : SOIT	Diversité culturelle au travail	1	Virtuel	- \$

Date	Nom du fournisseur	Nom de la formation	Nombre de participants	Lieu	Coût
2022-01-07	Infrastructures technologiques Québec	Formation ACT	3	Virtuel	- \$
2022-02-24	DRH - Ministère de l'Éducation	Webinaire One Note	3	Virtuel	- \$
2022-02-22	DRH - Ministère de l'Éducation	Gestion des employés en difficulté ou présentant des écarts de rendement	1	Virtuel	- \$
2022-02-23	Ministère de l'Éducation	La gestion contractuelle au ministère de l'Éducation	1	Virtuel	- \$
2022-02-22	Centre du savoir sur la violence basée sur le sexe	La violence contre les personnes transgenres noires : intersectionnalité et promotion des droits	1	Virtuel	- \$
2022-02-03	Assemblée nationale du Québec	L'ABC de l'assemblée nationale et des commissions	1	Virtuel	- \$
2022-02-16 / 2022-02-23	Conseil Formation Coaching	Leadership sans autorité formelle	1	Virtuel	- \$
2022-02-01	OQLF	OQLF - Rédaction épïcène	16	Virtuel	- \$
En continu	Enap	PGAGL	1	Virtuel	- \$
2022-02-15 et 2022-02-16	Accent Formation	Rédaction stratégique avancée	3	Virtuel	- \$
2022-02-24	DRH - Ministère de l'Éducation	Séance d'accueil pour les nouveaux employé.es du MEQ	2	Virtuel	- \$
2022-02-11	Public Safety Canada	Webinar Series: Combatting Online Child Sexual Exploitation	1	Virtuel	- \$

P. 10 LISTE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SecrÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2021-2022 ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR LA TENUE DE CHACUN D'EUX.

Veillez-vous référer à la question 4 des renseignements généraux.

P. 11 NOMBRE TOTAL DE JUGES, AU 31 MARS 2022, POUR CHAQUE COUR DE JURIDICTION QUÉBÉCOISE. POUR CHACUNE DES COURS, DISTINGUER LES JURIDICTIONS DE LA RÉGION AINSI QUE LE SEXE DES JUGES. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2021-2022 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES COURS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.

**P. 12 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT DES POSTES DÉCISIONNELS AU SEIN DES
CONSEILS MUNICIPAUX.**

Cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

P.13 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, AU SENS DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

P.14 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORDRES PROFESSIONNELS. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2021-2022 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES ORDRES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de l'Enseignement supérieur.

P.15 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS. INDICER LES MESURES PRISES EN 2021-2022 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES UNIVERSITÉS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de l'Enseignement supérieur.

P.16 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CISS, CIUSSS ET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ NON FUSIONNÉS. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2021-2022 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P.17 NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT UN POSTE DE SOUS-MINISTRE, DE SOUS-MINISTRE ASSOCIÉE, DE SOUS-MINISTRE ADJOINTE OU DE DIRIGEANTE D'ORGANISME EN DATE DU 31 MARS 2019. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2021-2022 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

P. 18 LISTE DES MESURES INITIÉES AFIN DE SENSIBILISER LES ENTREPRISES À L'ÉQUITÉ SALARIALE ENTRE LES EMPLOIS FÉMININS ET LES EMPLOIS MASCULINS, PAR RÉGION, ET MONTANTS VENTILÉS, PAR MESURE, POUR 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

P. 19 LISTE DES MESURES INITIÉES AFIN DE VALORISER L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES FEMMES, PAR RÉGION, ET MONTANTS VENTILÉS, PAR MESURE, POUR 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

L'orientation 2.4 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* vise à valoriser et encourager l'entrepreneuriat chez les femmes. Les projets ci-dessous concourent à cet objectif.

Projets en cours de réalisation en 2021-2022

Organisme	Titre	Description	Année de l'annonce	Durée	Montants 2021-2022
Projets nationaux					
Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ)	VirtuELLES : Formations pour entrepreneures	Créer des formations virtuelles flexibles et adaptées aux entrepreneures.	2019-2020	2 ans	-
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Projet de recherche sur le travail invisible des agricultrices	Documenter le travail invisible des agricultrices et développer un outil de calcul de la valeur de ce travail	2018-2019	3 ans	20 000 \$
Projets régionaux					
Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	Programme de mentorat de groupe au féminin des Basses-Laurentides	Création d'un groupe de mentorat féminin afin de développer et de consolider la fibre entrepreneuriale des femmes qui possèdent leur propre entreprise	2019-2020	2 ans	-

Dans le contexte de la pandémie, le Secrétariat à la condition féminine a mis en œuvre le *Programme de subvention à la relance* qui a permis d'offrir des subventions de 10 000 \$ ou 20 000 \$ pour aider des entrepreneures à adapter leur modèle d'affaires (ex.: virage numérique ou opportunité avec une viabilité à long terme obtenue suite à la crise de la COVID-19) et leur fournir un accompagnement personnalisé pour une durée de 12 mois. L'administration du Programme et l'accompagnement des entrepreneures a été confié à Evol (anciennement Femmessor). En 2021-2022, 25 entreprises à propriété féminine ont été sélectionnées dans le cadre de ce Programme. Elles ont reçu un total de 470 000 \$ en aides financières.

- P. 20** LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, COMITÉS DE VIGILANCE, ET DE CEUX IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES, AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES EN 2019-2020, 2020-2021 ET 2021-2022. VENTILER PAR SOUS-MINISTÉRIAT ET PAR ORGANISME ET INDIQUER, POUR CHACUN :
- A. LE(S) MANDAT(S);
 - B. LA LISTE DES MEMBRES (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, OBSERVATEURS OU PROVISOIRES);
 - C. LES RENCONTRES TENUES EN 2021-2022;
 - D. LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES RENCONTRES TENUES EN 2021-2022;
 - E. LES RENCONTRES PRÉVUES EN 2022-2023 AVEC L'OBJET ET L'ÉCHÉANCIER.
-

Veillez vous référer à la question 59 des renseignements généraux.

P. 21 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION EN LIGNE SUR LES ADS (INCLUANT LES FORMATIONS RÉGIONALES), DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE L'OFFRE DE SERVICES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION AUPRÈS DES HAUTES AUTORITÉS, DES GESTIONNAIRES ET DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DANS LES MINISTÈRES ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX, LES CRE ET LES VILLES.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Afin de mettre à jour, améliorer et approfondir leurs compétences en ADS+, 18 professionnelles, 1 étudiante et 2 gestionnaires du SCF ont suivi une formation de 14 heures en ADS+ au printemps 2021, dispensée par madame Amélie Keyser-Verreault, conseillère scientifique à l'Institut Équité, Diversité, Inclusion, Intersectionnalité de l'Université Laval.

Une nouvelle formation d'introduction à l'ADS à l'intention du personnel professionnel du gouvernement a été élaborée en décembre 2021 par le SCF. Depuis, le SCF a formé 30 professionnelles et professionnels provenant de trois ministères (ministère de l'Éducation (14), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (8) et ministère de l'Économie et de l'Innovation (8)).

P. 22 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, DE LA LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES AYANT SYSTÉMATISÉ L'INTÉGRATION DES ADS DANS LEURS PROCESSUS. PRÉCISER ÉGALEMENT POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME LA NATURE DES MÉCANISMES INTERNES INSTITUÉS, LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2021-2022.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

L'intégration systématique de l'ADS dans les processus et mécanismes internes des ministères et organismes revient à chaque ministère et organisme.

P. 23 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, DU NOMBRE DE FORMATEURS ET DE FORMATRICES SOUTENU PAR LE SCF. PRÉCISER LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2022-2023. PRÉCISER CE QU'IL EST ADVENU DES FORMATEURS ET FORMATRICES SOUTENUS DANS LE CADRE DES ENTENTES RÉGIONALES.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

En décembre 2021, une nouvelle formation d'introduction à l'ADS à l'intention des professionnelles et professionnels du gouvernement a été élaborée par le SCF. Depuis, le SCF a formé 30 professionnelles et professionnels provenant de trois ministères (ministère de l'Éducation (14), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (8) et ministère de l'Économie et de l'Innovation (8)).

Les ententes régionales ont été remplacées par un projet pilote d'ententes sectorielles en matière d'égalité. Dans le cadre de ces ententes, certaines Tables régionales de groupes de femmes ont offert des formations en ADS+ à diverses clientèles sur leur territoire en engageant des formatrices ou à même leurs ressources internes. Bien que financées à même les enveloppes budgétaires des ententes sectorielles, ces formations ne relèvent pas directement du SCF.

P. 24 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022 DES INSTANCES EN PLACE POUR MAINTENIR ET CONSOLIDER LES ADS. PRÉCISER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES EN 2021-2022 PAR LE COMITÉ DIRECTEUR ET LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ADS.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Dans le cadre du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, une mesure sous la responsabilité du SCF prévoit la sensibilisation des ministères et organismes aux impacts qu'aura eu la crise sur les femmes et les inciter à avoir recours à l'ADS dans le déploiement des actions à mettre en œuvre pour faire face à la pandémie. 1 M\$ sur 5 ans a été alloué au SCF dans le budget 2021-2022 pour soutenir l'ADS dans le cadre de cette mesure ce qui s'est traduit par l'ajout de deux nouvelles conseillères en égalité dédiées à l'ADS.

Le SCF a entrepris au cours des 12 derniers mois des travaux visant à actualiser son approche en ADS, afin notamment d'y intégrer une perspective plus intersectionnelle. Pour ce faire, le SCF a mis sur pied en février 2021 le Comité consultatif en ADS qui réunit une quinzaine de membres issus du milieu communautaire, de la recherche et de divers paliers de gouvernement (municipal, fédéral et provincial), 6 rencontres ont été tenues. Les travaux du Comité seront un des intrants pour le renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*.

P. 25 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, QUANT AU DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE PROMOTIONNELLE AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, DES VILLES ET DES INSTANCES RÉGIONALES ET LOCALES. PRÉCISER NOTAMMENT LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2021-2022.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

En 2021-2022, le soutien offert par le SCF en termes d'accompagnements et d'avis en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation des projets gouvernementaux suivants (en date du 28 février 2022) :

- *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Politique gouvernementale de prévention en santé publique* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2021-2026* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Réforme du droit de la famille* (ministère de la Justice)
- *Règlement d'application de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* (ministère de la Justice)
- *Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 – S'unir pour un mieux-être collectif* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Révision de la Loi sur la santé et la sécurité du travail* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Stratégie gouvernementale en développement durable* (ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques)
- *Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires* (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)
- *Plan d'action de suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (ministère de la Justice)
- *Comité de pertinence pour une action concertée en santé psychologique au travail* (Fonds de recherche du Québec)

Une nouvelle formation d'introduction à l'ADS à l'intention des professionnelles et professionnels du gouvernement a également été élaborée en décembre 2021 par le SCF. Depuis, le SCF a formé 30 professionnelles et professionnels provenant de trois ministères (ministère de l'Éducation (14), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (8) et ministère de l'Économie et de l'Innovation (8)).

Lors du Forum des partenaires en égalité tenu le 27 février 2020, le Secrétariat à la condition féminine s'est engagé à mettre sur pied un comité de travail portant sur l'ADS et l'intersectionnalité. Mis sur pied en février 2021, le Comité consultatif en ADS réunit une quinzaine de membres issus du milieu communautaire, de la recherche et de divers paliers de gouvernement (municipal, fédéral et provincial), 6 rencontres ont été tenues. Les travaux du Comité seront un des intrants pour le renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*.

Le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (Plan d'action 2018-2023) réunit une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux qui se sont engagés à agir contre la violence conjugale durant ces cinq années de mise en œuvre.

- Il totalise un investissement sur cinq ans de plus de 600 M\$, dont 86 M\$ pour la mise en œuvre des 56 nouvelles actions et près de 520 M\$ consacrés aux actions récurrentes.

Parmi ces 56 actions, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est responsable de la mise en œuvre de sept actions, en plus de collaborer à la réalisation de mesures sous la responsabilité d'autres ministères ou organismes.

En 2021-2022, le SCF a financé :

- Action 1 : Soutenir des activités de sensibilisation à la violence conjugale et à la violence faite aux femmes et Action 3 : Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes pour les hommes et les garçons (1 065 736 \$).
- Action 2 : Développer, adapter ou rediffuser des outils de sensibilisation et d'information de manière à mieux joindre des groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité par rapport à la violence conjugale ainsi que les enfants exposés à cette violence (11 098 \$).
- Action 4 : Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes (11 285 \$).
- Action 10 : Inviter des leaders d'opinion à agir pour la prévention de la violence conjugale (7 500 \$).
- Action 43 : Mettre sur pied un forum des partenaires en matière de violence conjugale.
- Action 49 : Soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes (260 000 \$).

Il est à noter que d'autres initiatives concourant aux objectifs du Plan d'action 2018-2023 ont été soutenues financièrement en 2021-2022 :

- Sondage sur la perception des québécoises et des québécois sur la violence conjugale (14 500 \$);
- Activités de Transit secours afin de permettre à des femmes victimes de violence conjugale de quitter de façon sécuritaire un foyer violent (45 000 \$).

Le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan spécifique en violence conjugale 2020-2025), coordonné par le SCF, est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.

- Il totalise un investissement sur 5 ans de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.

Parmi ces quatorze actions, le SCF est responsable de la mise en œuvre de deux actions, en plus de collaborer à la réalisation de mesures sous la responsabilité d'autres ministères ou organismes.

Entre 2021-2022, le SCF a mis en œuvre les actions suivantes :

- Action 6 : Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec (1 882 786 \$). (Ce montant inclut les sommes prévues à l'action 3 des Actions prioritaires 2021-2026 présentée plus bas).
- Action 13 : Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (0\$¹).

De plus, il était également prévu la mise en place d'initiatives visant à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et inuites (250 000 \$ qui ont été engagés dans l'*Appel d'intention 2020-2021- Violences sexuelle, conjugale et familiale en contexte autochtone*).

Les *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026* (Actions prioritaires 2021-2026) ont été annoncées le 23 avril 2021 et sont mises en œuvre par sept ministères et organismes. Elles totalisent 222,9 M\$ sur cinq ans. Le SCF est responsable de trois mesures.

¹ *Idem*

-
- Action 3 : Pérenniser et bonifier le financement des cellules d'intervention rapide intersectorielles, en développer de nouvelles dans toutes les régions (voir Action 6 du Plan spécifique en violence conjugale 2020-2025)
 - Action 9 : Renforcer le rôle de coordination du SCF afin de réaliser les engagements gouvernementaux. Des dépenses liées à la masse salariale ont contribué à la mise en œuvre de cette action en 2021-2022 (ajout de trois effectifs).
 - Action A2 : Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage en contexte de violence conjugale et familiale (400 000 \$ versé en 2021-2022 qui ont été engagés dans l'*Appel d'intention 2020-2021 - Violences sexuelle, conjugale et familiale en contexte autochtone* lancé par le SCF à l'automne 2021).

P. 28 INDiquer LE NOMBRE DE RENCONTRES QUE LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE SOUS-MINISTRES ASSOCIÉS ET DE SOUS-MINISTRES ADJOINTS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET SES SOUS-COMITÉS ONT DÉDIÉS, EN TOUT OU EN PARTIE, À L'ÉLABORATION DES PROCHAINES ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE EN 2021-2022.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle a mis sur pied deux comités interministériels de niveau sous-ministre associé(e) ou adjoint(e) (comités de niveau SMA) afin de faciliter les travaux d'élaboration des actions gouvernementales en matière de violences sexuelles d'une part et de violence conjugale d'autre part. Voici le détail des rencontres interministérielles tenues dans ces comités et leurs sous-comités en 2021-2022.

- Le comité interministériel de niveau SMA en matière de violence conjugale a tenu une rencontre (26 mai 2021).
- Le comité interministériel de niveau professionnel en matière de violence conjugale a tenu une rencontre (18 janvier 2022).

En 2021-2022, une structure temporaire de gouvernance a été mise en place afin de développer la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance* et de travailler au renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. C'est dans ce contexte que les comités suivants se sont réunis :

- Le comité d'orientation en violences sexuelles et conjugale de niveau SMA a tenu 3 rencontres (28 mai et 29 septembre 2021 et 8 février 2022);
 - Un comité restreint de niveau SMA rassemblant le MO particulièrement visés par le rapport *Rebâtir la confiance* a tenu une rencontre (30 août 2021);
- Le comité de coordination en violence sexuelle et en violence conjugale de niveau direction a tenu 2 rencontres (20 mai et 17 juin 2021);
- Comité de coordination en violence sexuelle, conjugale et familiale – coordonnateurs ministériels autochtones (niveau directeur et professionnel) a tenu 2 rencontres (14 mai et 15 octobre 2021);
- Le comité interministériel en matière de violence sexuelle et de violence conjugale de niveau professionnel a tenu 2 rencontres (23 juin 2021 et 8 février 2022);
 - Identifiée par le Comité d'experts comme un enjeu prioritaire, la formation est l'objet d'un chantier de travail interministériel. Un comité dédié a tenu 2 rencontres (29 juin et 6 octobre)

De plus, de nombreuses rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux ont été tenues à tous les niveaux hiérarchiques (SMA, directrices/directeurs, professionnelles/professionnels) afin d'assurer :

- la mise en œuvre de l'année de prolongation de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* et son renouvellement;
- le suivi du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* et du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes*;
- l'élaboration et le suivi des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- le développement de la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance*.

P. 29 INDICER LE FINANCEMENT RÉCURRENT À LA MISSION ACCORDÉ AUX MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE POUR L'ANNÉE 2021-2022 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 30 « FOURNIR LA VENTILATION DE L'UTILISATION DES 69,7 M\$ ANNONCÉS DANS LE BUDGET 2021-2022 POUR CONTRER LA VIOLENCE CONJUGALE. VENTILER PAR CATÉGORIE (CONSOLIDER ET ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE, AMÉLIORER LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE), PAR RÉGION, PAR ANNÉE. NOMMER LES ORGANISMES FINANCÉS PAR RÉGION ».

Le montant de 69,7 M\$ ne correspond pas à une annonce du budget 2021-2022 en violence conjugale.

P. 31 INDICER LES MESURES ET LES SOMMES ENGAGÉES EN 2021-2022 PAR LE SCF POUR LES FEMMES IMMIGRANTES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE, PAR RÉGION, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2022-2023.

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, le Secrétariat à la condition féminine soutient diverses initiatives de sensibilisation en matière de violence conjugale. Certaines d'entre elles ont pour objectif de notamment rejoindre des femmes immigrantes ayant un vécu de violence conjugale.

Région de la Capitale-Nationale :

Centre Louis-Jolliet du Centre de services scolaire de la Capitale - *Sensibilisation des élèves immigrants à la violence conjugale* (28 587 \$)

Région de Montréal :

Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles - *Mieux connaître pour mieux agir sur les violences conjugales* (16 970 \$). Le projet vise particulièrement les femmes immigrantes et les femmes aînées.

Femmes du monde à Côte-des-Neiges - *Violence conjugale: une solution partagée* (21 114 \$). Le projet vise notamment la prise en compte de l'impact du processus migratoire sur la perception des relations égalitaires au sein de la famille et sur la compréhension de la différence entre difficultés de communication et violence conjugale.

National :

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - *Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées* (32 400 \$)

SOS violence conjugale - « *...Et si je te disais que c'est de la violence ?* » (10 000 \$). Les jeunes, les communautés autochtones et ethnoculturelles seront particulièrement ciblées.

**P. 32 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2021-2022 POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE.
VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :**

- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;
 - B. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;
 - C. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;
 - D. AIDE POUR LES ENFANTS;
 - E. AIDE JURIDIQUE;
 - F. AUTRES.
-

Le financement récurrent accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu financièrement* :

- L'organisme Transit secours pour le soutien à des activités visant à permettre à des femmes victimes de violence conjugale de quitter de façon sécuritaire un foyer violent (45 000 \$).
- Le SCF a notamment octroyé du financement afin de mettre sur pied ou consolider des cellules d'intervention rapide dans diverses régions du Québec. Ces cellules servent à assurer un filet de sécurité autour des victimes de violence conjugale, de leurs enfants et de leur conjoint ou ex-conjoint, ainsi qu'à assurer la formation, la concertation et l'intervention des intervenantes et intervenants. La mise en place de ces cellules vise à prévenir des homicides conjugaux. En 2021-2022, plusieurs nouvelles ententes ont été conclues dans le cadre d'un appel de projets qui s'est inscrit dans la mise en œuvre du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* ainsi que des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*.

Pour le détail, veuillez vous référer à l'annexe RP3-41 VC

* Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine

P. 33 PLAN D'ACTION 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE : INDICHER LES MESURES PRISES EN 2021-2022 RELATIVES AU PROLONGEMENT DU PLAN D'ACTION ET LES SOMMES QUI LUI ONT ÉTÉ DÉDIÉES.

Le Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle est échu.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (actions sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF))^{1,2} (Pour le détail des projets, référer à l'annexe 35) :

Axe 1 : PRÉVENIR

Action 1 : Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles : 1 155 447 \$ (National et multiples régions)

Action 2 : Développer et déployer des outils d'information et de sensibilisation sur les mythes et les réalités associés à la prostitution auprès des adolescentes et des adolescents : 10 884 \$ (Outaouais)

Action 10 : Collaborer à la mise en œuvre d'initiatives de mobilisation réalisées au sein des établissements d'enseignement supérieur visant la prévention des violences sexuelles : 19 744 \$ (Montréal)

AXE 2 : INTERVENIR EN MATIÈRE PSYCHOSOCIALE, MÉDICALE, JUDICIAIRE, POLICIÈRE ET CORRECTIONNELLE

Action 25 : Produire et diffuser un répertoire des ressources communautaires et publiques pouvant s'adresser aux personnes prostituées qui souhaitent sortir du milieu prostitutionnel : 19 933 \$ (National)

Action 26 : Soutenir le déploiement, dans certaines villes du Québec, de personnes-ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution : 811 757 \$ (Montréal, Capitale-Nationale, Outaouais, Estrie, Abitibi-Témiscamingue)

Action 37 : Examiner les problématiques et les besoins des victimes d'agression sexuelle issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles en ce qui concerne les services d'interprétariat auxquels elles ont recours, et identifier des solutions pouvant résoudre ces problématiques : 32 400 \$ (National)

Autres initiatives financées par le SCF en matière de violences sexuelles :

- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, *La justice et les femmes victimes de violence : mieux comprendre pour intervenir plus efficacement* : 8 000 \$ (Montréal)
- Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, *Un répertoire en ligne pour contrer l'hostilité en ligne visant les femmes* : 100 000 \$ (National)³
- CLES – « projet solidarité sociale » (10 000 \$)⁴;
- Sondage sur les perceptions des Québécois et Québécoises envers les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle (13 500 \$); Évaluation de la Stratégie violences sexuelles (19 860 \$).

¹ D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022

² Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.

³ Le projet s'inscrit en cohérence avec l'action 4 du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 qui vise à « Informer la population sur les conséquences de l'hostilité en ligne visant les femmes, notamment celles qui prennent la parole dans l'espace public, et sur les recours légaux possibles pour les victimes », sous la responsabilité du SCF.

⁴ Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 4.2 « Adapter et élaborer des outils d'information et de sensibilisation liés aux réalités vécues par les personnes en situation de prostitution dans le contexte de la COVID-19 » du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie (SCF, MTESS).

P. 35 INDICER LES SOMMES ENGAGÉES ET LE NOM DES ORGANISMES SOUTENUS, PAR RÉGION, EN 2021-2022 PAR LE SCF POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs projets en matière de violences sexuelles. Voir l'annexe à cet effet.

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pour prévenir et contrer les violences sexuelles^{1,2}

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Région	Montant versé
Action 4.2 du Plan d'action pour contrer les impacts sur le femmes en contexte de pandémie		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - projet solidarité sociale	Montréal	10 000 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019		
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Parlons de la victimisation sexuelle au masculin	Saguenay Lac-Saint-Jean	1 154 \$
Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) - Développement d'un programme de sensibilisation en matière d'agressions sexuelles adressé aux jeunes de 6 à 11 ans	Laval	15 000 \$
Action 1 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
RQCALACS et CALACS - Soutien au déploiement du programme Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel	National	1 124 293 \$
Phare des Affranchies - Destination : Agir sans nuire! (devenu programme Lueur)	Laurentides	15 000 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pour prévenir et contrer les violences sexuelles^{1,2}

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Région	Montant versé
Action 2 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Ciasf)- Projet SELFIE	Outaouais	10 884 \$
Action 10 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Y de Montréal-Pour des milieux collégiaux mieux outillés	Montréal	19 744 \$
Action 25 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal - Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle	Montréal	19 933 \$
Action 26 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Montréal	234 970 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pour prévenir et contrer les violences sexuelles^{1,2}

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Région	Montant versé
La Maison de Marthe - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Capitale-Nationale	207 710 \$
CALACS L'étoile du Nord - Ouvrons les portes	Abitibi-Témiscamingue	139 520 \$
CALACS Agression Estrie - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Estrie	83 010 \$
CALAS de l'Outaouais - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution (avenant frais de supervision clinique)	Outaouais	146 547 \$
Action 37 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - "Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées"	National	32 400 \$
Autre appel de projets spécifique		
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – Recherche « La justice et les femmes victimes de violence »	Montréal	8 000 \$
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine - « Un répertoire en ligne pour contrer l'hostilité en ligne visant les femmes »	National	100 000 \$
¹ D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022		
² Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.		

P. 36 INDIQUER LES SOMMES ENGAGÉES ET LE NOM DES ORGANISMES SOUTENUS, PAR RÉGION, EN 2021-2022 PAR LE SCF POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'EXPLOITATION SEXUELLE. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles), des projets sur cette problématique, menés par des organismes du milieu, ont été financés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) en 2021-2022 :

- Phare des Affranchies – « Destination : Agir sans nuire! » (devenu programme Lueur) (15 000 \$);
- Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal – « Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle » (19 933 \$);
- Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille – « SELFIE Gatineau » (10 884 \$);
- CLES – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (234 970 \$);
- La Maison de Marthe – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (207 710 \$);
- CALACS L'étoile du Nord – « Ouvrons les portes » (139 520 \$);
- CALAS de l'Outaouais – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (146 547 \$);
- CALACS Agression Estrie – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (83 010 \$);
- Un projet touchant l'exploitation sexuelle a été financé par le SCF dans le cadre du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie (action 4.2) en 2021-2022* ;
- CLES – « projet solidarité sociale » (10 000 \$).

Mesures mises en œuvre en 2021-2022 dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*

Le gouvernement du Québec a lancé en juin 2017 le premier *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (PAGDSCPNI). Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) met œuvre huit mesures dans le cadre du Plan. Ces mesures concernent l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte aux violences sexuelles (agressions sexuelles et exploitation sexuelle) et la lutte à la violence conjugale et familiale.

Parmi ces mesures, le SCF a élaboré une mesure de prévention aux violences sexuelles sur les territoires du Plan Nord qui a permis de financer l'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ). Ce projet vise à déployer la campagne *Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!* et à former des agentes et des agents de sensibilisation aux violences sexuelles dans des communautés algonquines et s'est poursuivi au cours de l'année 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAGDSCPNI, le SCF a également soutenu financièrement le projet du Centre d'expertise Marie-Vincent intitulé « Le programme Lanterne en milieux autochtones. Une éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires pour les tout-petits et leur entourage ». Le projet s'est terminé en décembre 2021.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan s'est vu octroyer une subvention pour le projet « Wapikoni » dans le contexte du Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles de 2018. Le projet vise la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation aux agressions sexuelles incluant notamment un programme d'éducation à la sexualité pour les jeunes du primaire et du secondaire, une campagne de sensibilisation pour la population générale et le développement d'outils d'accompagnement pour les femmes victimes d'agressions sexuelles. La mise en œuvre de ce projet s'est conclue cette année.

Appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, conjugale et familiale en contexte autochtone

Le SCF a lancé à l'automne 2021 l'*Appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, conjugale et familiale en contexte autochtone*. Cet appel d'intention disposait d'un budget de 11,4 M\$ sur 4 ans pour apporter des réponses concrètes aux problématiques de violences sexuelles et de violence conjugale et familiale en milieux autochtones. Au terme de la sélection finale, ce sont 33 projets qui ont été financés en 2021-2022 :

- 9 projets pour le volet *Violence conjugale et familiale*
- 9 projets pour le volet *Violences sexuelles*
- 15 projets pour le volet *Hommes et guérison*.

Au terme de la sélection finale, ce sont 9 projets pour le volet *Violences sexuelles* qui ont été financés. C'est 1 399 000 \$ qui vont avoir été versés pour ces projets en 21-22

Pour l'année 2021-2022, le SCF a donc versé 1 419 000 \$ pour la réalisation et la poursuite de 10 projets en Violences sexuelles (agressions sexuelles et exploitation sexuelle) dans les milieux autochtones (voir annexe).

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* arrivant à échéance le 31 mars 2021, la prolongation de sa mise en œuvre jusqu'au printemps 2022 a été autorisée. Cette stratégie comporte 55 actions pour lutter contre les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle et elles sont déployées au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, incluant les Premières Nations et les Inuits. L'une des actions de la Stratégie violences sexuelles (action 43) vise de façon plus spécifique les milieux autochtones. Le SCF a soutenu, jusqu'au 31 décembre 2021 le Centre d'expertise Marie-Vincent pour l'offre de formations en milieux autochtones relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement et leur famille.

Projets en violences sexuelles				
ORGANISME	TITRE DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2021-2022
<i>Femmes Autochones du Québec</i>	Poursuivre la sensibilisation à la violence sexuelle en milieu autochtone -Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!	2018-2019	2 ans	20 000,00 \$
<i>Centre d'expertise Marie-Vincent</i>	Le programme Lanterne en milieux autochtones	2018-2019	3 ans	0 \$
<i>Conseil des Atikamekw d'Opitciwan</i>	Wapikoni	2018-2019	1 an	0 \$
<i>Femmes Autochtones du Québec</i>	Respect de nos corps	2021-2022	4 ans	80 000,00 \$
<i>Centre des femmes de Montréal</i>	Partage et guérison : en mouvement vers le mieux-être	2021-2022	4 ans	195 600,00 \$
<i>Lumière Boréale - CALACS Baie-Comeau</i>	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Point de service à Pessamit	2021-2022	4 ans	220 000,00 \$
<i>Entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE)</i>	Cercle de soutien pour hommes autochtones abusés sexuellement dans l'enfance	2021-2022	2 ans	85 000,00 \$
<i>Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik</i>	Nunavik training and toolkit regarding sexual abuse of Inuit children	2021-2022	3 ans	200 000,00 \$
<i>L'Association des femmes cris d'Eeyou Istchee</i>	"I said no" Campaign	2021-2022	2 ans	175 000,00 \$
<i>Puakuteu comité de femmes Mashteuiatsh</i>	La guérison traditionnelle et spirituelle pour un mieux-être collectif	2021-2022	4 ans	240 000,00 \$
<i>CALACS Châteauguay</i>	La prévention de la violence sexuelle dans la communauté Mohawk de Kahnawake	2021-2022	4 ans	30 400,00 \$
<i>Université du Québec à Chicoutimi</i>	Prévenir la violence sexuelle auprès d'enfants et d'adolescents des Premières Nations en milieu autochtone et urbain	2021-2022	4 ans	173 000,00 \$
Total				1 419 000,00 \$

Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu la réalisation de trois projets qui proposent une offre de formation en milieu autochtone :

- Femmes autochtones du Québec (FAQ) a mis en œuvre un projet de prévention aux violences sexuelles sur les territoires du Plan Nord. Le projet « Poursuivre la sensibilisation à la violence sexuelle en milieu autochtone » Ce projet vise à déployer la campagne *Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!* et à former des agentes et des agents de sensibilisation aux violences sexuelles dans 8 communautés algonquines et s'est poursuivi au cours de l'année 2021. (20 000 \$ versé en 21-22)
- Le Centre d'expertise Marie-Vincent intitulé « Le programme Lanterne en milieux autochtones. Une éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires pour les tout-petits et leur entourage ». Le projet s'est terminé en décembre 2021.
- Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan s'est vu octroyer en mars 2019 une subvention pour le projet « Wapikoni » dans le contexte du récent Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles de 2018. Le projet vise la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation aux agressions sexuelles incluant notamment un programme d'éducation à la sexualité pour les jeunes du primaire et du secondaire, une campagne de sensibilisation pour la population générale et le développement d'outils d'accompagnement pour les femmes victimes d'agressions sexuelles. La mise en œuvre de ce projet s'est conclue cette année.

Appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, conjugale et familiale en contexte autochtone

Le SCF a lancé à l'automne 2021 l'*Appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, conjugale et familiale en contexte autochtone*. Cet appel d'intention disposait d'un budget de 11,4 M\$ sur 4 ans pour apporter des réponses concrètes aux problématiques de violences sexuelles et de violence conjugale et familiale en milieux autochtones. Au terme de la sélection finale, ce sont 33 projets qui ont été financés en 2021-2022 :

- 9 projets pour le volet *Violence conjugale et familiale*
- 9 projets pour le volet *Violences sexuelles*
- 15 projets pour le volet *Hommes et guérison*.

Au terme de la sélection finale, ce sont 9 projets pour le volet *Violences sexuelles* qui ont été financés. C'est 1 399 000 \$ qui vont avoir été versés pour ces projets en 21-22. Parmi les 9 projets, 3 d'entre eux prévoient offrir des formations aux professionnels travaillant auprès des autochtones afin de favoriser le développement de services culturellement adaptés et sécurisants. Les 9 projets prévoient des activités de sensibilisation ou d'éducation aux violences sexuelles auprès des autochtones. (1,4 M\$ versés en 21-22 pour les 9 projets)

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* arrivant à échéance le 31 mars 2021, la prolongation de sa mise en œuvre jusqu'au printemps 2022 a été autorisée. Cette stratégie comporte 55 actions pour lutter contre les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle et elles sont déployées au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, incluant les Premières Nations et les Inuits. L'une des actions de la Stratégie violences sexuelles (action 43) vise de façon plus spécifique les milieux autochtones. Le SCF a soutenu, jusqu'au 31 décembre 2021 le Centre d'expertise Marie-Vincent pour l'offre de formations en milieux autochtones relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement et leur famille.

P. 39 INDICER LES MESURES ET LES SOMMES ENGAGÉES EN 2021 PAR LES AUTRES MINISTÈRES PARTENAIRES DE LA STRATÉGIE 2016-2021 POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES MILIEUX AUTOCHTONES.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* arrivant à échéance le 31 mars 2021, la prolongation de sa mise en œuvre jusqu'au printemps 2022 a été autorisée. La *Stratégie violences sexuelles* comporte 55 actions pour lutter contre les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle. Ces actions, portées par une douzaine de ministères et organismes gouvernementaux, sont déployées au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, incluant les Premières Nations et les Inuits.

Une action de la *Stratégie violences sexuelles* touchant spécifiquement les milieux autochtones est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF). Elle vise à « Soutenir le Centre d'expertise Marie-Vincent dans son offre de formation en matière d'intervention auprès des jeunes enfants autochtones victimes d'agression sexuelle et auprès de leur famille » (action 43). Le SCF a soutenu ce projet jusqu'au 31 décembre 2021.

Conformément aux orientations gouvernementales, les autres mesures spécifiques pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones sont inscrites au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*, coordonné par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Ces mesures sont sous la responsabilité d'autres ministères et organismes. Les ministères et organismes concernés en font la reddition de comptes directement au SAA.

P. 40 PRÉCISER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR LE SOUS-COMITÉ « VOLET AUTOCHTONE » EN 2021-2022 POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE SPÉCIFIQUE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES MILIEUX AUTOCHTONES.

Le gouvernement du Québec a lancé, en juin 2017, le premier *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (PAGDSPNI). Conformément aux orientations gouvernementales faisant suite au lancement de ce premier Plan d'action coordonné par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), les différentes mesures constituant l'approche spécifique en matière de violences sexuelles pour les Premières Nations et les Inuits ont été intégrées au PAGDSPNI. La mise en œuvre des mesures concernées est assurée par chacun des ministères responsables. Leur reddition de comptes est effectuée dans le cadre du PAGDSPNI directement au SAA.

Un comité interministériel des personnes coordonnatrices aux affaires autochtones de chacun des ministères et organismes du gouvernement du Québec est coordonné par le SAA. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) siège au comité à titre de responsable de plusieurs mesures consacrées aux femmes autochtones.

Dans le cadre des mesures sous sa responsabilité, le SCF a mis en place avec le SAA, un comité de travail « Femmes autochtones » œuvrant en matière de violences sexuelles, d'égalité entre les femmes et les hommes et de violence conjugale et familiale en vue de prioriser des actions structurantes pour les femmes autochtones ». Le comité créé en 2019 regroupe 7 organisations autochtones, qui défendent les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuits, et des représentantes et représentants gouvernementaux. Le comité s'est réuni à cinq reprises en 2021-2022.

Le 15 décembre 2020, le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (Comité d'experts) a déposé son rapport *Rebâtir la confiance*. Le gouvernement du Québec s'est engagé à donner suite à l'ensemble des recommandations du Comité d'experts. Afin de proposer une réponse gouvernementale concrète et concertée aux recommandations du Comité d'experts, le SCF coordonne, en collaboration avec le ministère de la Justice (MJQ), un important travail entre les ministères et organismes concernés. À cet égard, le SCF a mis en place une structure spécifique temporaire de gouvernance qui comprend un Comité d'orientation en violences sexuelles, conjugale et familiale (niveau sous-ministre associé ou adjoint) et deux Comités de coordination (niveau directeur et professionnel) dont un pour les enjeux autochtones. Ce dernier comité, le Comité de coordination interministériel en violences sexuelles, conjugales et familiales autochtones, a pour mandat d'assurer le suivi de la mise en place des différentes mesures afin de maintenir une cohérence des actions ou des positions prises en ce qui concerne les violences sexuelles, conjugales et familiales faites aux femmes et aux filles autochtones. Le comité qui s'est réuni à 2 reprises est composé des ministères et organismes suivants : SCF, SAA, MSP, DPCP, MAMH/SHQ, MEQ, MFA, MJQ, MSSS, MTESS, SAJ, CNESST, SPN, OPHQ, MES.

P. 41 VENTILATION DÉTAILLÉE DES SOMMES ACCORDÉES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2021-2022 POUR DES MESURES SERVANT À SOUTENIR LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE, PAR RÉGION, INCLUANT LES GROUPES, ET PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

L'essentiel du financement des ressources pour femmes et enfants victimes de violence est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine a toutefois financé plusieurs initiatives visant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence.

Voir annexes 41 VC et 41 VS.

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022^{1,2,3}

Projet/activité		Montant versé
Campagnes gouvernementales en matière de violence conjugale	National	462 398 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale 2018-2019		
Carrefour familial des personnes handicapées	Capitale-Nationale	9 766 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - Mettre fin à la revictimisation des femmes violentées	National	8 423 \$
SOS violence conjugale - « ...Et si je te disais que c'est de la violence ? »	National	10 000 \$
Table de concertation communautaire Mirabelloise - Sensibilisation du monde agricole à la violence conjugale	Laurentides	1 512 \$
Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM)	Montréal	10 000 \$
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)	Montréal	9 922 \$
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada	National	10 000 \$
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Montréal	6 249 \$

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2021 au 28 février 2022^{1,2,3}

Projet/activité		Montant versé
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale 2020-2021		
Carrefour pour Elle - Sans cri ni haine; vers des rapports égaux	Montérégie	30 000 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges - Violence conjugale: une solution partagée	Montréal	21 114 \$
MIELS-Québec - Lumière sur la violence dans les couples d'hommes	Capitale-Nationale	16 614 \$
Centre d'amitié autochtone La Tuque - Manikewin	Mauricie	30 000 \$
Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc. - Sous tension : Participation citoyenne pour s'unir contre la violence conjugale	Mauricie	30 000 \$
L'Escale de l'Estrie - La Violence conjugale, ça me concerne (titre provisoire)	Estrie	30 000 \$
Service d'aide aux victimes d'actes criminels MV - Clinique d'information adressées aux proches de personnes victimes de violence conjugale	Saguenay - Lac-Saint-Jean	9 838 \$
Sexplique - Projet Masque	Capitale-Nationale	30 000 \$
CONVERGENCE, SERVICE D'AIDE AUX HOMMES DE LA GASPÉSIE - Les rapports égaux et la violence amoureuse, c'est chill d'en parler	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	11 450 \$
Hommes & Gars - Sensibilisation à la violence conjugale et sexuelle pour les jeunes du primaire	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1 883 \$
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Tous alliés pour des relations pacifiques et égaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay - Lac-Saint-Jean	11 959 \$

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2021 au 28 février 2022^{1,2,3}

Projet/activité		Montant versé
L'Antre-Hulloises Inc. - Soyez nos Alliés	Outatouais	20 000 \$
Centre Louis-Joliet de la Commission scolaire de la Capitale	Capitale-Nationale	28 587 \$
Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles - Mieux connaître pour mieux agir sur les Violences conjugales	Montréal	16 970 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC) - Milieux de travail alliés	Montréal	30 000 \$
Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs - Droit au but	Centre-du Québec	28 818 \$
Projets financés dans le cadre d'appels de projets spécifiques : Soutenir financièrement les activités de sensibilisation des groupes de femmes organisées à l'occasion des journées annuelles d'action contre la violence faite aux femmes		
Comité des 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes - 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	National	50 000 \$
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale - Marathon des mots contre la violence conjugale	National	25 000 \$
Projets financés dans le cadre d'appels de projets spécifiques : Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes		
L'ADOberge Chaudière-Appalaches : A.M.O.U.R. : Aïmons Mieux et Outillons l'Union et les Relations	Chaudière-Appalaches	4 000 \$
Maison Richelieu Hébergement Jeunesse : Saines relations chez les jeunes – La violence, c'est pas banal !	Capitale-Nationale	4 000 \$
AlterHéros : Soutien au développement des habiletés relationnelles des jeunes LGBTQ+ neuroatypiques par AlterHéros	Montréal	3 285 \$

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2021 au 28 février 2022^{1,2,3}

Projet/activité		Montant versé
Projets financés dans le cadre du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie		
Alliance des maisons d'hébergement	National	20 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	National	19 573 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)	National	20 000 \$
Projets co-construits		
SOS violence conjugale - « Traduction de feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (9 langues) et des outils de sensibilisation « SOS INFO » (1 langue) »	National	916 \$
SOS violence conjugale - « ...Et si je te disais que c'est de la violence ? Phase B »	National	53 754 \$
Université du Québec à Montréal (UQAM) - Cyberviolences exercées par un partenaire intime ou un ex-partenaire : campagne de sensibilisation à l'endroit des jeunes femmes vulnérables	Montréal	9 197 \$
RAPLIQ - Accueil en hébergement des femmes en situation de handicap victimes de violence conjugale	National	10 182 \$
Université du Québec à Chicoutimi - Avec elles contre la violence dans les relations intimes	Saguenay - Lac-Saint-Jean	28 282 \$
Centre Louise-Amélie - J'habite nulle part partie 2	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	24 000 \$
Transit Secours - Soutien à la réalisation des activités	Montréal	45 000 \$
INSPQ - Réaliser un outil de référence destiné aux personnes travaillant dans le milieu journalistique présentant les aspects clés du traitement médiatique de la violence conjugale	National	7 500 \$

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2021 au 28 février 2022^{1,2,3}

Projet/activité		Montant versé
Cellules d'intervention rapide		
Carrefour sécurité en violence conjugale (Portneuf)	Capitale-Nationale	162 000 \$
Carrefour sécurité en violence conjugale BSL	Bas-St-Laurent	41 757 \$
Carrefour sécurité en violence conjugale Mauricie	Mauricie	41 757 \$
VIA l'Anse	Montérégie	19 000 \$
Maison d'aide et d'hébergement la Re-source de Châteauguay	Montérégie	50 000 \$
Au cœur de l'IL, centre d'accompagnement Lanaudois pour des relations respectueuses et égalitaires	Lanaudière	22 370 \$
Service d'aide et de traitement en apprentissage social	Abitibi-Témiscamingue	42 000 \$
CHOC (Carrefour d'hommes en changement)	Laval	42 000 \$
Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides	Laurentides	130 200 \$
Centre des ressources pour hommes Drummond	Centre-du Québec	25 365 \$
Hommes Sept-ils	Côte-Nord	130 200 \$
Maisons Unies-Vers-Femmes	Outaouais	130 200 \$
Centre de ressources pour hommes Saguenay—Lac-St-Jean	Saguenay-Lac-Saint-Jean	130 200 \$

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022^{1,2,3}

Projet/activité		Montant versé
Table de concertation en violence conjugale de Montréal	Montréal	52 500 \$
Alliance gaspésienne d'aide et d'hébergement de la Gaspésie	Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine	130 200 \$
Maison d'hébergement pour Elles des Deux Vallées	Outaouais	130 200 \$
Carrefour sécurité en violence conjugale (Chaudières-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec et Côte-Nord)	Chaudières-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec et Côte-Nord	602 837 \$
¹ D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022		
² Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.		
³ Un organisme a décliné l'aide financière, ce qui explique la disparité avec la liste de projets annoncés.		

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles^{1,2}

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Région	Montant versé
Action 4.2 du Plan d'action pour contrer les impacts sur le femmes en contexte de pandémie		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - projet solidarité sociale	Montréal	10 000 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019		
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Parlons de la victimisation sexuelle au masculin	Saguenay Lac-Saint-Jean	1 154 \$
Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) - Développement d'un programme de sensibilisation en matière d'agressions sexuelles adressé aux jeunes de 6 à 11 ans	Laval	15 000 \$
Action 1 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
RQCALACS et CALACS - Soutien au déploiement du programme Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel	National	1 124 293 \$
Phare des Affranchies - Destination : Agir sans nuire! (devenu programme Lueur)	Laurentides	15 000 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles^{1,2}

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Région	Montant versé
Action 2 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Ciasf)- Projet SELFIE	Outaouais	10 884 \$
Action 10 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Y de Montréal-Pour des milieux collégiaux mieux outillés	Montréal	19 744 \$
Action 25 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal - Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle	Montréal	19 933 \$
Action 26 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Montréal	234 970 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles^{1,2}

1^{er} avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Région	Montant versé
La Maison de Marthe - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Capitale-Nationale	207 710 \$
CALACS L'étoile du Nord - Ouvrons les portes	Abitibi-Témiscamingue	139 520 \$
CALACS Agression Estrie - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Estrie	83 010 \$
CALAS de l'Outaouais - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution (avenant frais de supervision clinique)	Outaouais	146 547 \$
Action 37 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - "Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées"	National	32 400 \$
Autre appel de projets spécifique		
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – Recherche « La justice et les femmes victimes de violence »	Montréal	8 000 \$
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine - « Un répertoire en ligne pour contrer l'hostilité en ligne visant les femmes »	National	100 000 \$

¹ D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022

² Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) a été lancée en octobre 2016. Sa mise en œuvre a été prolongée d'une année. Elle est coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Dans le cadre de la Stratégie violences sexuelles, 11 actions sont sous la responsabilité du SCF. Parmi ces actions, au 31 mars, 10 étaient complétées et 1 était en cours de mise en œuvre. Six d'entre elles ont reçu du financement en 2021-2022.

Axe 1 - Prévenir

- Action 1 – Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles (1 155 447 \$);
- Action 2 - Développer et déployer des outils d'information et de sensibilisation sur les mythes et les réalités associés à la prostitution auprès des adolescentes et des adolescents (10 884 \$);
- Action 10 - Collaborer à la mise en œuvre d'initiatives de mobilisation réalisées au sein des établissements d'enseignement supérieur visant la prévention des violences sexuelles (19 744 \$).

Axe 2 - Intervenir en matière psychosociale, médicale, judiciaire, policière et correctionnelle

- Action 25 - Produire et diffuser un répertoire des ressources communautaires et publiques pouvant s'adresser aux personnes prostituées qui souhaitent sortir du milieu prostitutionnel (19 933 \$);
- Action 26 - Soutenir le déploiement, dans certaines villes du Québec, de personnes-ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution (811 757 \$);
- Action 37 - Examiner les problématiques et les besoins des victimes d'agression sexuelle issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles en ce qui concerne les services d'interprétariat auxquels elles ont recours, et identifier des solutions pouvant résoudre ces problématiques (32 400 \$).

Axe 3 - Développer les connaissances et partager l'expertise pour mieux agir

- Action 43 – Soutenir le Centre d'expertise Marie-Vincent dans son offre de formation en matière d'intervention auprès des jeunes enfants autochtones victimes d'agression sexuelle et auprès de leur famille (0 \$);
- Action 46 – Soutenir la réalisation d'une recherche visant à documenter les conséquences physiques, psychologiques, relationnelles et sociales de la prostitution sur les filles et les femmes au Québec et en diffuser les résultats (0 \$);
- Action 49 – Documenter la problématique des violences sexuelles commises envers les lesbiennes, les gais et les personnes bisexuelles, transsexuelles et en questionnement (LGBTQ) et adapter certains outils d'information et de sensibilisation de manière à tenir compte de leurs réalités (0 \$);
- Action 54 – Contribuer au lieu de veille stratégique sur la sortie de la prostitution qui a été mis sur pied par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (0 \$);
- Action 55 – Tenir deux événements d'échanges et de transfert d'expertise sur les violences sexuelles regroupant des intervenantes et intervenants de différents milieux (0 \$).

Il est à noter que des budgets ont été octroyés pour des initiatives qui ne s'inscrivent pas directement dans des actions de la Stratégie violences sexuelles, mais qui concourent à ses objectifs :

- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – Recherche « La justice et les femmes victimes de violence » (8 000 \$);
- Sondage sur les perceptions des Québécois et Québécoises envers les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle (13 500 \$);
- Évaluation de la Stratégie violences sexuelles (19 860 \$).

P. 43 PRÉCISER LA STRUCTURE DE SUIVI DE LA STRATÉGIE 2016-2021 POUR S'ASSURER DE L'ÉTAT DE SITUATION DE SA MISE EN ŒUVRE OU LES RÉSULTATS ET LE SUIVI DE SON ÉVALUATION. FOURNIR L'ORGANIGRAMME ET LA LISTE DES MEMBRES DE TOUS LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI.

Le comité interministériel de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s en matière de violences sexuelles a été créé en janvier 2015 par le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle.

Ce comité assure une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle, dont celles découlant de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et de sa prolongation, ainsi que les actions découlant du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels (2017).

Les membres de ce comité sont sollicités ponctuellement afin de fournir au Secrétariat à la condition féminine, en collaboration avec les membres du comité de niveau professionnel sur la mise en œuvre de la Stratégie violences sexuelles, l'état de situation de la mise en œuvre des actions de la Stratégie violences sexuelles et des actions additionnelles sous la responsabilité de leur ministère ou organisme.

En 2021-2022, la Stratégie violences sexuelles et son Programme de soutien financier ont fait l'objet d'une évaluation avec la collaboration de l'Université Laval.

P. 44 PRÉCISER, AU 31 MARS 2022, SI LE COMITÉ DES SOUS-MINISTRES, COPRÉSIDIÉ PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, REMPLIT TOUJOURS SON RÔLE DE S'ASSURER DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE ET D'AGRESSION SEXUELLE.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle a mis sur pied deux comités interministériels de niveau sous-ministre associé(e) ou adjoint(e) (comités de niveau SMA) afin de faciliter les travaux d'élaboration des actions gouvernementales en matière de violences sexuelles d'une part et de violence conjugale d'autre part.

- Le comité de niveau SMA en matière de violences sexuelles, créé en 2015, assure la concertation de niveau décisionnel en vue de l'élaboration, de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle, dont celles découlant de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles);
- Le comité de niveau SMA en matière de violence conjugale, créé en 2017, assure une concertation de niveau décisionnel en vue de l'élaboration, de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière de violence conjugale, dont celles découlant du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes* et les *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*;
- Le comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s a été créé de façon temporaire afin de proposer une réponse gouvernementale concrète et concertée aux recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés. Le comité a aussi mené des travaux en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale ayant trait aux violences sexuelle et conjugale.

P. 45 FOURNIR TOUTES LES DATES DES RENCONTRES, LES NOMS DES PERSONNES PRÉSENTES, LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET LES RÉSULTATS DU COMITÉ DES SOUS-MINISTRES COPRÉSIDIÉ PAR LE SCF ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE ET D'AGRESSION SEXUELLE. FOURNIR UN ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle ne s'est pas réuni en 2021-2022.

P. 46 PRÉCISER QUELLE PART OCCUPENT LES RENCONTRES BILATÉRALES PARMİ TOUTES LES RENCONTRES TENUES EN 2021-2022 AU SEIN DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE SOUS-MINISTRES ASSOCIÉS ET DE SOUS-MINISTRES ADJOINTS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET DES SOUS-COMITÉS.

Veillez vous référer à la question 59 des renseignements généraux, ainsi qu'à la fiche RP3-28.

Lorsque requis, l'ensemble des sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s des ministères et organismes gouvernementaux siégeant sur le comité interministériel se réunit en plénière.

Des communications régulières sont échangées entre le Secrétariat à la condition féminine et l'ensemble des sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s des ministères et organismes gouvernementaux de manière à assurer le suivi de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et des actions additionnelles qui concourent à sa mise en œuvre.

Lorsqu'il est question de la mise en œuvre d'une action spécifique de la Stratégie violences sexuelles, des rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux sont davantage pertinentes.

P. 47 PRÉCISER DE QUI RELÈVE, AU 31 MARS 2022, LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE. PRÉCISER ÉGALEMENT SI LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DEMEURE CORESPONSABLE, AVEC LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, DU VOLET « EXPLOITATION SEXUELLE ».

Un comité interministériel de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s en matière de violences sexuelles assure une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle, dont celles intégrées dans la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et celles découlant du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels (2017). Il est soutenu par le comité de niveau professionnel sur la mise en œuvre de la Stratégie violences sexuelles. Le ministère de la Sécurité publique (MSP) est membre de ces comités.

Suite au dépôt du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, c'est le MSP qui a été mandaté pour coordonner la réponse gouvernementale aux recommandations qu'il contient. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est membre du Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Le SCF est responsable de la mise en œuvre de 2 des 37 mesures du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* et il est co-responsable de 3 autres mesures, en plus d'être collaborateur à quelques autres initiatives.

Un comité interministériel de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s en matière de violence conjugale assure une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière de violence conjugale, dont celles découlant du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* et du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes* et des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*. Il est soutenu par le comité de niveau professionnel sur la mise en œuvre de ces plans d'action.

En 2021-2022, une structure temporaire de gouvernance a été mise en place afin de développer la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance* et de travailler au renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Le comité a aussi mené des travaux en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale ayant trait aux violences sexuelle et conjugale.

Le SCF coordonne l'ensemble des comités interministériels présentés ci-haut, à l'exception du Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs qui est sous la responsabilité du MSP.

P. 48 FOURNIR TOUTES LES DATES DES RENCONTRES, LES NOMS DES PERSONNES PRÉSENTES, LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET LES RÉSULTATS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE. FOURNIR UN ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS.

Veillez vous référer à la question 59 des renseignements généraux, ainsi qu'à la fiche RP3-28.

P. 49 INDiquer LE SUIVI DONNÉ À CHACUNE DES RECOMMANDATIONS DE L'AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SUR LA PROSTITUTION, LES SOMMES CUMULÉES ET LES ETC ASSOCIÉS À CHAQUE MESURE PRISE DEPUIS LA PUBLICATION DE L'AVIS.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) cible deux problématiques : les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.

Les recommandations contenues dans l'avis du Conseil du statut de la femme *La prostitution : il est temps d'agir* (l'avis), publié en mai 2012, portent sur les missions de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux. L'avis a fait partie des intrants dont ces ministères et organismes ont tenu compte dans l'élaboration de leurs engagements inscrits à la Stratégie violences sexuelles.

Notons que plusieurs actions de la Stratégie violences sexuelles sont en lien direct avec les recommandations contenues dans l'avis, soit les actions en matière :

- de campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population;
- de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes et de leur entrée dans la prostitution;
- de soutien aux femmes souhaitant sortir du milieu de la prostitution, notamment en termes d'accompagnement dans l'obtention de services publics;
- de soutien à des projets issus des organismes œuvrant sur le terrain;
- de renforcement des capacités policières en matière de répression de la criminalité associée à l'exploitation sexuelle;
- de formation des représentantes et représentants des milieux policier, judiciaire et communautaire et gouvernemental.

Finalement, rappelons que depuis la publication de l'avis, la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation est entrée en vigueur, soit le 6 décembre 2014. Cette loi de juridiction fédérale donne suite à certaines des recommandations de l'avis, notamment celles en lien avec les modifications au Code criminel.

P. 50 PRÉCISER LES ACTIONS MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN DATE DU 31 MARS 2022 POUR QUE SOIT SUPPRIMÉE LA PROMOTION DE SERVICES SEXUELS DANS LES PETITES ANNONCES DES JOURNAUX, LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES, INTERNET ET DANS L'ESPACE PUBLIC (PANNÉAUX PUBLICITAIRES OU AUTRES), TEL QUE L'A RECOMMANDÉ LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON AVIS DE 2012.

Depuis la publication, en 2012, de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la question de la prostitution, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* est entrée en vigueur, soit le 6 décembre 2014. Celle-ci a eu pour effet, notamment, de créer une nouvelle infraction au Code criminel interdisant la publicité visant à offrir des services sexuels moyennant rétribution. Cette nouvelle infraction s'applique aux personnes qui font de la publicité pour offrir des services sexuels d'autrui moyennant rétribution, notamment dans la presse écrite, sur les sites Internet ou dans des endroits où sont offerts des services sexuels moyennant rétribution, comme les salons de massage érotique ou les bars de danseuses. L'infraction s'applique également aux éditeurs ou aux administrateurs de sites Internet si ceux-ci savent, d'une part, que la publicité existe et, d'autre part, qu'elle vise à offrir des services sexuels moyennant rétribution. À noter que cette disposition offre toutefois une immunité en matière de poursuites à quiconque fait la publicité pour offrir ses propres services sexuels moyennant rétribution.

La mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* a donné lieu à au moins deux actions pouvant concourir à faire respecter cette disposition du Code criminel et à poursuivre les contrevenants :

1. La mise en place de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme dirigée par le Service de police de la Ville de Montréal. Cette équipe coordonnée d'enquêteurs spécialisés dans la lutte contre le proxénétisme et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle est composée de représentants des corps policiers municipaux des villes de Montréal, Québec, Longueuil, Gatineau et Laval, de la Sûreté du Québec, ainsi que de la Gendarmerie royale du Canada (action 22, sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique).
2. La mise sur pied d'un comité de concertation de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Ce comité est chargé d'assurer le partage systématique d'information et d'expertise dans ce domaine où les avancées technologiques génèrent de nouvelles problématiques juridiques toujours plus complexes (action 28, sous la responsabilité du Directeur des poursuites criminelles et pénales).

- P. 51 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2021-2022 POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES. VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :**
- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;
 - B. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;
 - C. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;
 - D. AIDE POUR LES ENFANTS;
 - E. AIDE JURIDIQUE;
 - F. AUTRES.

Le financement à la mission globale des organismes offrant des services d'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles ne relève pas du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Voici les ministères desquels relèvent ces responsabilités :

- A. Le financement des maisons d'hébergement pour femmes relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- B. Le financement de l'aide psychologique relève du MSSS.
- C. Le financement de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique relève du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur d'une part et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'autre part.
- D. Le financement des organismes d'aide aux enfants relève en partie du MSSS et du ministère de la Famille.
- E. Le financement de l'aide juridique relève du ministère de la Justice.

Néanmoins, dans le cadre des actions de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et des autres actions qui concourent à sa mise en œuvre, le SCF soutient financièrement des projets qui peuvent favoriser l'accompagnement des victimes de violences sexuelles* :

Action 2 : le SCF soutient le projet « SELFIE Gatineau » du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (10 884 \$). Par ce projet, une série d'ateliers de groupe sont mis en place et visent à prévenir ou à corriger les comportements à risque d'exploitation sexuelle. Les participantes sont amenées à approfondir leurs connaissances sur elles-mêmes et à renforcer les facteurs de protection à l'aide de discussions sur des thèmes comme la sexualité, les valeurs, l'identité personnelle, l'intimité et l'estime de soi.

Action 25 : le SCF soutient le projet « Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle » du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal (CVASM) (19 933 \$). Ce projet vise à produire un répertoire des ressources communautaires et publiques pouvant s'adresser aux personnes prostituées qui souhaitent sortir du milieu prostitutionnel.

Action 26 : le SCF soutient le déploiement d'un projet pilote dans cinq villes du Québec qui permet l'embauche de personnes-ressources dédiées à l'accompagnement des femmes dans leurs démarches de sortie de la prostitution :

- CLES – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (234 970 \$);
- La Maison de Marthe – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (207 710 \$);
- CALACS L'étoile du Nord – « Ouvrons les portes » (139 520 \$);
- CALAS de l'Outaouais – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (146 547 \$);
- CALACS Agression Estrie – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (83 010 \$).

Autre : dans le cadre du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*, le SCF soutient la création d'un répertoire en ligne pour contrer l'hostilité en ligne visant les femmes », réalisé par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (100 000 \$). Le répertoire de référence relayera d'une part les informations, les recherches et les études relatives à l'évolution des pratiques d'hostilité en ligne touchant les femmes; d'autre part, des tutoriels, des conseils et d'autres contenus utiles aux femmes qui souhaitent reprendre le contrôle de leurs outils connectés et s'outiller face au cyberharcèlement.

Également, dans le cadre de l'action 4.2 du *Plan d'action pour contrer leurs impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, le SCF soutient le « projet solidarité sociale » (10 000 \$ en 2021-2022), réalisé par la CLES. L'action vise l'adaptation et l'élaboration d'outils d'information et de sensibilisation liés aux réalités vécues par les personnes en situation de prostitution dans le contexte de COVID-19, pour favoriser un meilleur accès aux programmes gouvernementaux.

* Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.

P.52 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2021-2022 POUR AIDER LES PERSONNES PROSTITUÉES À QUITTER CE MILIEU. VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :

- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;**
 - B. SERVICES DE DÉSINTOXICATION;**
 - C. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;**
 - D. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;**
 - E. AIDE JURIDIQUE AFIN D'OBTENIR UN PARDON POUR LES CONDAMNATIONS LIÉES À LA COMMUNICATION À DES FINS DE PROSTITUTION;**
 - F. AUTRES.**
-

Le financement des maisons d'hébergement pour les personnes prostituées (A), les services de désintoxication pour elles (B) ainsi que les services d'aide psychologique adaptés à leurs besoins (C) relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement concernant l'aide à la formation professionnelle et à la réinsertion sociale et économique de ces femmes (D) relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution (E) relève du ministère de la Justice du Québec et du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l'action 26 de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) soutient le déploiement, dans certaines villes du Québec, de personnes-ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution (F). La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), la Maison de Marthe, le CALACS L'étoile du Nord, le CALACS Agression Estrie et le CALAS de l'Outaouais ont reçu du financement pour la mise en place de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution, respectivement à Montréal, à Québec, à Val-d'Or, à Sherbrooke et à Gatineau. En 2021-2022, le SCF a versé un total de 811 757 \$ à ces organismes dans le cadre de cette action.

Également, dans le cadre de l'action 4.2 du *Plan d'action pour contrer leurs impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, le SCF soutient le « projet solidarité sociale » (10 000 \$ en 2021-2022), réalisé par la CLES. L'action vise l'adaptation et l'élaboration d'outils d'information et de sensibilisation liés aux réalités vécues par les personnes en situation de prostitution dans le contexte de COVID-19, pour favoriser un meilleur accès aux programmes gouvernementaux.

P. 53 INDICHER LES SOMMES DÉPENSÉES POUR LA RÉALISATION D'UNE VASTE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET DES CLIENTS EN PARTICULIER AFIN DE DÉCOURAGER L'ACHAT DE SERVICES SEXUELS ET DE MONTRER LES PRÉJUDICES QUI DÉCOULENT DE LA PROSTITUTION, ET DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS.

Dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponses aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) collabore avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) à la mesure 3 visant à « réaliser une campagne nationale de communication pour sensibiliser la population aux conséquences de l'exploitation sexuelle ». La campagne pour sensibiliser notamment les adolescents et leurs parents sur le thème « Apprenons à reconnaître les pièges », a été lancée par le MSP le 28 février 2022, dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Cette action étant sous la responsabilité du MSP, le SCF n'a engagée aucune somme pour sa mise en œuvre en 2021-2022.

Dans le cadre de la Stratégie violences sexuelles, deux projets de sensibilisation et d'information sur l'exploitation sexuelle ont été soutenus financièrement par le SCF en 2021-2022 :

- Phare des Affranchies « Destination : Agir sans nuire! » (programme Lueur) (15 000 \$)
- Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille « Projet SELFIE » (10 884 \$).

Il est à noter que :

- D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022.

Sont incluses seulement des subventions financées par des crédits du SCF.

P. 54 INDIQUER LES SOMMES DÉPENSÉES POUR LA RÉALISATION DE LA CAMPAGNE MÉDIATIQUE 2021 VISANT À SENSIBILISER LA POPULATION À LA VIOLENCE CONJUGALE ET SEXUELLE ENVERS LES FEMMES. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

En 2021-2022, en contexte de pandémie, une campagne de sensibilisation en matière de violence conjugale a été diffusée à deux reprises, soit de mai à juillet 2021 et d'octobre à novembre 2021.

Le montant versé par le Secrétariat à la condition féminine pour ces campagnes est de 462 398 \$.

Il est à noter que ces sommes couvraient principalement les frais de production et de réalisation des campagnes.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a pour sa part soutenu financièrement la diffusion et la promotion des campagnes puisque celles-ci étaient menées dans le contexte de la pandémie.

P. 55 VENTILATION DÉTAILLÉE DES 22,5 M\$ SUR 5 ANS PRÉVUS DANS LE BUDGET 2021-2022 POUR REHAUSSER LE FINANCEMENT DES MAISONS D'HÉBERGEMENT.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 56 NOMBRE TOTAL DE PLACES DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE DE 1^{RE} ÉTAPE ET DE 2^E ÉTAPE. NOMBRE DE PLACES NÉCESSAIRES POUR COMBLER LES BESOINS. VENTILATION PAR RÉGION.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 57 INDIQUER DE QUELLE FAÇON LE NOMBRE DE PLACES À VENIR DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE VIOLENCE CONJUGALE EST RÉPARTI ENTRE LES RÉGIONS.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 58 INDICER LES ACTIONS CONCRÈTES IMPLANTÉES À LA SUITE DES TRAVAUX DES 3 COMITÉS SUIVANTS EN 2021-2022, ET CELLES PRÉVUES EN 2022-2023 :

- A. COMITÉ CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DE RAPPORTS ÉGALITAIRES EN MILIEU SCOLAIRE;
 - B. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES;
 - C. COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ.
-

A. Le Comité consultatif pour la promotion de rapports égauxitaires en milieu scolaire est coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF). Il a un rôle de conseil et de concertation. Il a pour mandat de :

- participer aux travaux entourant la sensibilisation du milieu scolaire aux stéréotypes sexuels;
- soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égauxitaires dans les milieux scolaires (préscolaire, primaire et secondaire).

Pour 2021-2022, ce comité a eu comme mandat de donner son avis au SCF sur la pertinence et la mise en œuvre d'actions visant à lutter contre les stéréotypes sexuels et sexistes en milieu scolaire, dans le cadre du renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes vers 2021*.

B. Le Comité interministériel pour la promotion de rapports égauxitaires est un comité permanent, coordonné par le SCF. Il a un rôle de conseil et de concertation. Il a pour mandat :

- d'assurer la coordination gouvernementale en matière de promotion de modèles et de comportements égauxitaires;
- d'assurer une cohésion dans la stratégie et dans le développement des travaux;
- de soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égauxitaires dans les lieux d'éducation.

Pour 2021-2022, ce comité a contribué à orienter la planification des interventions concernant les rapports égauxitaires prévus par le SCF dans le cadre du renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. Il a également constitué un lieu de concertation pour les organisations qui s'y réunissent afin de diffuser leurs propres initiatives liées aux rapports égauxitaires et d'établir d'éventuelles collaborations.

C. Le Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation (MEQ).

Le SCF siège sur le comité consultatif sur l'éducation à la sexualité, coordonné par le MEQ.

P. 59 INDIQUER LES SUITES DONNÉES À L'AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EN MILIEU SCOLAIRE. INDIQUER QUELLES SUITES ONT ÉTÉ DONNÉES EN 2021-2022 AUX RECOMMANDATIONS DE L'AVIS QUI TOUCHE AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. INDIQUER SI DES SOMMES ET DES ETC ONT ÉTÉ DÉDIÉS À CETTE FIN.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) a publié à l'automne 2016 l'avis *Égalité entre les sexes en milieu scolaire : des contenus aux pratiques éducatives*. À la fin de l'avis, le CSF a émis dix recommandations. L'une d'entre elles est adressée au Secrétariat à la condition féminine (SCF) :

- Élargir la perspective d'action en milieu scolaire non seulement pour promouvoir les modèles égalitaires et lutter contre les stéréotypes, mais aussi pour faire prendre conscience à l'ensemble des intervenants des inégalités structurant encore les pratiques en milieu scolaire et promouvoir la transgression de genre chez les enfants (l'initiation à des activités, pratiques, intérêts associés à l'autre sexe).

À l'instar des autres avis produits par le CSF, le SCF prend en considération l'avis du CSF dans la planification de ses interventions liées au milieu scolaire.

Par ailleurs, l'action 1.1.1 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* (Stratégie égalité) consiste à outiller notamment le personnel scolaire pour prévenir une socialisation stéréotypée et agir contre les stéréotypes sexuels et sexistes. Par exemple, le projet SansStéréotypes invite les enseignantes et enseignants à :

- diversifier les activités pour que les enfants cultivent toutes les compétences nécessaires à leur réussite scolaire;
- encourager les enfants à choisir des activités non associées typiquement à leur sexe;
- amener les enfants à faire preuve d'un esprit critique devant les stéréotypes en leur proposant une réflexion sur les activités qu'elles et ils choisissent ou sur leurs intérêts, qui peuvent refléter des stéréotypes sexuels;
- s'interroger sur leurs propres réactions devant certains stéréotypes sexuels (ex. : pourquoi penser spontanément que les filles ont plus de difficulté en mathématiques?).

En 2021-2022, le SCF a envoyé trois infolettres à près de 5 000 personnes qui interviennent auprès d'enfants et de jeunes (parents, personnel scolaire et personnel des services de garde éducatifs à l'enfance, intervenantes et intervenants du milieu communautaire). Ces infolettres ont offert des outils et des conseils pour lutter contre les stéréotypes sur les thématiques de l'image corporelle, de la réussite scolaire et des jeux et jouets.

Le SCF finance également des projets visant à sensibiliser le milieu scolaire à la question du sexisme et des stéréotypes sexuels.

Projets en cours en 2021-2022

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants versés en 2021-2022
YWCA de Québec	Kaléidoscope, livres jeunesse pour un monde égalitaire - Consolidation	2021-2022	1 an	28 000 \$
Centre Louise-Amélie	Enfant-sillage	2019-2020	2 ans	-
C.A.P.A.S. de l'Abitibi-Ouest	Outillé pour socialiser	2019-2020	2 ans	-
Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN)	Pas à pas : Montréal-Nord, une communauté engagée vers l'égalité	2019-2020	2 ans	-

P. 60 INDICHER SI LE **SECRETARIAT A LA CONDITION FEMININE** A ÉTÉ CONSULTÉ POUR L'ÉLABORATION DU PROJET PILOTE D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ. INDICHER SI LE **SECRETARIAT A LA CONDITION FEMININE** EST IMPLIQUÉ DANS L'ÉVALUATION DE LA MESURE DEPUIS SON INSTAURATION. INDICHER LES **ETC** DÉDIÉS AU SUIVI.

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation (MEQ).

Le Secrétariat à la condition féminine siège sur le comité consultatif sur l'éducation à la sexualité, coordonné par le MEQ.

**P. 61 TOUT DOCUMENT, BUDGET, COURRIEL ET TOUTE RENCONTRE VISANT À RÉPONDRE À LA DEMANDE DES ORGANISMES
AFIN QUE SOIT ADOPTÉE UNE LOI POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC.**

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé aucun budget.

P. 62 INDICHER SI LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA RÉVISION DU SALAIRE MINIMUM A EFFECTUÉ UNE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS) POUR DÉCIDER DE L'ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM. INDICHER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE A SUGGÉRÉ AUX AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE COMITÉ DE PRODUIRE UNE ADS. INDICHER ÉGALEMENT, LE CAS ÉCHÉANT, LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS POUR LA PRODUCTION DE CETTE ADS.

Le Secrétariat du travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) coordonne les travaux du Comité interministériel sur la révision des critères de détermination du salaire minimum. Le MTESS est donc responsable de produire les analyses nécessaires à la prise de décision.

Le Secrétariat à la condition féminine participe aux travaux du Comité et s'assure, lorsque pertinent, que les analyses produites présentent des données différenciées selon les sexes.

P. 63 BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES AUPRÈS DES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION POUR L'ANNÉE 2021-2022, AINSI QUE LES ACTIONS PRÉVUES POUR 2022-2023. INDIQUER LES MONTANTS CONSACRÉS PAR LE SCF.

La Commission de la construction du Québec (CCQ) porte la responsabilité de la réalisation du bilan de la mise en œuvre du *Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024*.

En 2021-2022, dans le cadre de l'objectif visant à favoriser l'autonomisation économique des femmes et leur participation aux mesures de relance économique du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a :

- Assuré le suivi de 13 projets portés par des organismes régionaux visant à mettre en place une concertation à l'échelle régionale, en collaboration avec des partenariats locaux, afin de soutenir la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction. Les projets, annoncés en 2020-2021, sont portés par les 13 organismes régionaux suivants :
 - Accès-Travail-Femmes
 - Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
 - Centre-Étape
 - Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
 - Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (CLEF)
 - Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)
 - Connexion Emploi Ressources Femmes
 - Dimension Travail
 - Options Femmes
 - Options sans limite
 - Partance - Centre d'emploi pour femmes
 - SEMO Le Jalon
 - Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)
- Versé 21 610 \$ au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail pour la mise en œuvre d'un projet d'une durée d'un an, annoncé en 2020-2021, visant à mettre en place une concertation à l'échelle nationale, en collaboration avec des partenariats régionaux, afin de soutenir la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction.
- Assuré le suivi d'un projet porté par la CCQ visant à soutenir les entreprises pour permettre l'intensification de l'offre de climats de travail sains, inclusifs, durables et respectueux des droits dans l'industrie de la construction, particulièrement dans le contexte de la pandémie et de la relance.

Dans le cadre de l'action 2.2.1 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* qui vise à « Mettre en place des initiatives pour accroître la présence des femmes en emploi dans le secteur de la construction » :

- Le SCF a versé 20 000 \$ à SEMO Le Jalon pour la mise en œuvre d'un projet d'un an visant à contribuer à réunir les conditions gagnantes pour aplanir les enjeux persistants à l'inclusion des femmes en emploi sur les chantiers et dans d'autres secteurs à prédominance masculine. Ce projet contribue également à la mise en œuvre de l'action 2.2.2 « Mettre en place des initiatives pour accroître la présence des femmes en emploi dans les secteurs d'avenir et favoriser la mixité en emploi ».
- Le SCF a versé 20 070 \$ à l'Université Laval pour la réalisation d'un projet de recherche visant à documenter les bonnes pratiques en lien avec l'intégration, le maintien et la progression de carrière des femmes dans l'industrie de la construction.
- Le SCF a versé 64 000 \$ à l'organisme les Elles de la construction pour la mise en œuvre d'un projet d'un an visant à soutenir l'intégration et la réintégration en emploi des femmes professionnelles (ingénieures, designers, etc.) en construction et à soutenir les entrepreneures du même secteur, ainsi que les futures entrepreneures pour s'assurer d'une participation active des femmes dans la relance économique post-COVID 19.

P.64 BILAN ET LISTE DES MESURES INITIÉES AUPRÈS DES FEMMES AUTOCHTONES, PAR RÉGION, ET MONTANTS VENTILÉS, PAR MESURE, POUR 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Pour l'année 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) aura versé 5 019 750,30 \$ pour des projets dédiés aux Premières Nations et Inuits (voir annexe) en fonction des grands volets suivants :

- Égalité entre les femmes et les hommes : 395 007 \$ pour la poursuite de 5 projets.
- Violences sexuelles (agressions sexuelles et exploitation sexuelle) : 1 419 000 \$ pour la réalisation et la poursuite de 10 projets.
- Violence conjugale et familiale: 1 242 600 \$ pour la réalisation et la poursuite de 15 projets et ententes.
- Hommes et guérison : 1 910 291,30 \$ pour la réalisation de 15 projets.
- Impact de la pandémie sur les femmes : 52 852 \$ pour la réalisation de 1 projet

Le SCF a aussi mis en place un comité de travail « Femmes autochtones », œuvrant en matière de violences sexuelles, d'égalité entre les femmes et les hommes et de violence conjugale et familiale en vue de prioriser des actions structurantes pour les femmes autochtones ».

- Le comité créé en 2019 regroupe 7 organisations autochtones, qui défendent les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuits, et des représentantes et représentants gouvernementaux.
- Le comité s'est réuni à cinq reprises en 2021-2022.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2021-2022
Projets en égalité				
Association des femmes cries de Eeyou Istchee	Entente en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Eeyou Istchee	2017-2018	4 ans	45 000,00 \$
Administration régionale Kativik -Saturvitt	Entente de partenariat 2017-2021 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, région Nord-du-Québec, territoire Kativik	2017-2018	4 ans	105 000,00 \$
Collectif Femmes autochtones, leadership et gouvernance	Mise en lumière des femmes inspirantes autochtones	2020-2021	1 an	57 100,00 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador en soutien aux femmes d'affaires et à la valorisation du leadership économique des femmes autochtones	2018-2019	4 ans	120 000,00 \$
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)	Initiative des femmes élues de l'APNQL	2018-2019	4 ans	67 907,00 \$
Université du Québec à Montréal (en partenariat avec Femmes autochtones du Québec)	École d'été créditée sur la gouvernance autochtone au féminin	2018-2019	1 an	0,00 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Recherche et évaluation de la situation sur les relations entre les hommes et les femmes dans la communauté Atikamekw	2019-2020	3 ans	0,00 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil de bande de Mashteuiatsh)	Ninatututheu (« J'entends »)	2018-2019	2 ans	0,00 \$
			Total Égalité	395 007,00 \$
Projets en violences sexuelles				
Femmes autochtones du Québec	Poursuivre la sensibilisation à la violence sexuelle en milieu autochtone --Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!	2018-2019	2 ans	20 000,00 \$
Centre d'expertise Marie-Vincent	Le programme Lanterne en milieux autochtones	2018-2019	3 ans	0 \$
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan – Service de santé d'Opitciwan	Wapikoni	2018-2019	1 an	0,00 \$
Femmes Autochtones du Québec*	Respect de nos corps	2021-2022	4 ans	80 000,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2021-2022
Centre des femmes de Montréal*	Partage et guérison : en mouvement vers le mieux-être	2021-2022	4 ans	195 600,00 \$
Lumière Boréale - CALACS Baie-Comeau*	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Point de service à Pessamit	2021-2022	4 ans	220 000,00 \$
Entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE) *	Cercle de soutien pour hommes autochtones abusés sexuellement dans l'enfance	2021-2022	2 ans	85 000,00 \$
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik *	Nunavik training and toolkit regarding sexual abuse of Inuit children	2021-2022	3 ans	200 000,00 \$
L'Association des femmes cris d'Eeyou Istchee *	"I said no" Campaign	2021-2022	2 ans	175 000,00 \$
Puakuteu comité de femmes Mashteuiatsh *	La guérison traditionnelle et spirituelle pour un mieux-être collectif	2021-2022	4 ans	240 000,00 \$
CALACS Châteauguay *	La prévention de la violence sexuelle dans la communauté Mohawk de Kahnawake	2021-2022	4 ans	30 400,00 \$
Université du Québec à Chicoutimi *	Prévenir la violence sexuelle auprès d'enfants et d'adolescents des Premières Nations en milieu autochtone et urbain	2021-2022	4 ans	173 000,00 \$
Total Violences sexuelles				1 419 000,00 \$
Projets en violence conjugale familiale				
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Minadjidawin (« respect » en langue algonquine)	2018-2019	3 ans	132 100,00 \$
Association des femmes cries de Eeyou Istchee	Fostering respect within our home, community and nation	2018-2019	3 ans	50 000,00 \$
Centre d'Amitié autochtone de Trois-Rivières	Kicteritcikewin- Fierté	2020-2021	2 ans	44 500,00 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Waska Sakihitowin	2020-2021	2 ans	44 000,00 \$
Association des femmes de Nikawi	Projet prévention en violence conjugale familiale	2020-2021	1 an	10 000,00 \$
Conseil des Innus de Pakua Shipu	Ishpetentamutau Nikan	2018-2019	3 ans	49 000,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2021-2022
Centre d'hébergement Tipinuaikan	Prévention et intervention de proximité à la violence conjugale et/ou familiale en contexte autochtone	2021-2022	2 ans	112 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or *	Wabigoni	2021-2022	2 ans	200 000,00 \$
Centre de santé Inuulitsivik *	On the land family project	2021-2022	2 ans	40 000,00 \$
Centre de santé Inuulitsivik *	Workshops for men	2021-2022	2 ans	26 000,00 \$
Services santé et communautaires de Gesgapegiag *	Jinm'mug Nepisutijig (Men in Healing)	2021-2022	2 ans	20 000,00 \$
L'Association des femmes cris d'Eeyou Istchee *	Manchaadaau	2021-2022	2 ans	205 000,00 \$
Femmes Autochtones du Québec *	Nakatuenuiminitishu (Prends soin de toi)	2021-2022	2 ans	100 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac St-Jean *	La guérison par la culture	2021-2022	2 ans	150 000,00 \$
Trajetvie *	Letting Indigenous voices be heard (Part 2): Using research results to help fight violence against women in the community of Listuguj	2021-2022	2 ans	60 000,00 \$
Total violence conjugale et familiale				1 242 600,00 \$
Projets Hommes et Guérison				
Mohawk Council of Kanesatake *	In Spirit of Healthy Community Kanesatake Family Violence Prevention	2021-2022	4 ans	220 493,80 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre *	Nabé (Homme en Ashinabe)	2021-2022	4 ans	48 597,50 \$
Maison de Job *	Faciliter l'accès aux services d'hébergement en dépendance aux hommes autochtones-Le chemin vers la guérison	2021-2022	4 ans	122 188,00 \$
Centre résidentiel communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue et du nord du Québec (CRC ATNQ) *	Les voix de guérison Tebwewin Aki	2021-2022	4 ans	22 216,00 \$
Maison communautaire Missinak *	Cercle Napeu	2021-2022	4 ans	111 080,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2021-2022
Qimutjuit Men's Association of Kuujjuaraapik *	Healing Inuit Traditionally On The Land	2021-2022	4 ans	147 181,00 \$
Hommes Sept-Îles *	Shukapeu – homme solide	2021-2022	4 ans	111 080,00 \$
Conseil des Innus de La Romaine *	Hommes et guérison	2021-2022	4 ans	111 080,00 \$
Centre de santé et services sociaux Mashteuiatsh + CRH Optimum	Recherche-action visant le développement de cadres, pratiques et services holistiques adaptés auprès des hommes autochtones de différentes réalités de Mashteuiatsh et ailleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean	2021-2022	4 ans	333 240,00 \$
Centre de santé et service sociaux de Matimekush Lac-John *	La maison des hommes	2021-2022	4 ans	113 850,00 \$
Gouvernement de la Nation Crie *	Support Group for Men in Eeyou Istchee and Drawing from the Land for Healing	2021-2022	4 ans	138 850,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque *	Aspehiriniwin	2021-2022	4 ans	137 461,50 \$
Services sociaux d'Opitciwan *	Witcihitowin iriniwok otci (Entraide, aide auprès des hommes)	2021-2022	4 ans	130 519,00 \$
Conseil Abénaki Wôlinak *	À déterminer	2021-2022	4 ans	51 374,50 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci *	Projet Kotowakinik	2021-2022	4 ans	111 080,00 \$
Total Hommes et guérison				1 910 291,30 \$
Impact pandémie sur les Femmes				
Maison communautaire Missinak	Embauche d'une ressource	2021-2022	1 an	52 852,00 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	Bonification des actions et activités en prévention de la violence familiale du projet Ninatutheu (J'entends)	2020-2021	1 an	0,00 \$
Conseil des Abénakis de Wôlinak	Briser l'isolement des femmes susceptibles de vivre de la violence	2020-2021	1 an	0,00 \$
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John	Favoriser le bien-être et le ressourcements des femmes, hommes, aînés et enfants par la pratique de la culture et de la spiritualité sur le territoire	2020-2021	1 an	0,00 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ EN 2021-2022
Conseil des Innus de Pakua Shipi	Offrir des activités, des programmes et des services aux femmes, aux filles et aux familles de Pakua Shipi de manière sécuritaire en contexte de pandémie.	2020-2021	1 an	0,00 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Répondre aux enjeux économiques et d'isolements vécus chez les femmes de la communauté de Kitcisakik	2020-2021	1 an	0,00 \$
Association des femmes cries du Eeyou Istchee	Maintain the organizations activities, programs and services	2020-2021	1 an	0,00 \$
Impact pandémie sur les Femmes				52 852,00 \$
Grand total 2021-2022				5 019 750,30 \$

* Projets financés dans le cadre de l'Appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, conjugale et familiale en contexte autochtone

** Le tableau inclut seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) prend acte des réalités des femmes immigrantes et racisées. Par conséquent, le SCF travaille, en collaboration avec divers ministères et organismes, à l'élaboration de mesures reliées à ce groupe dans les différentes interventions gouvernementales sous sa responsabilité.

En 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu ou assuré le suivi de plusieurs projets visant les femmes immigrantes et racisées notamment :

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 (Stratégie Égalité)

Plusieurs actions de la Stratégie Égalité visant des femmes pouvant vivre des discriminations croisées, comme les femmes immigrantes, ont été réalisées ou ont vu leur réalisation se poursuivre en 2021-2022 par le SCF :

- action 1.2.2 : Rendre accessible l'information sur l'égalité entre les femmes et les hommes aux personnes nouvellement arrivées au Québec;

Une capsule vidéo visant à promouvoir la nouvelle édition du guide *À parts égales, à part entière* a été rendue disponible en novembre 2021. Des affiches et des signets ont été distribués au cours de l'automne 2021 auprès des organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes.

- action 2.3.3 : Soutenir des activités visant à informer ou à sensibiliser les femmes immigrantes au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes dans un contexte d'intégration socioprofessionnelle;

Le SCF a versé 125 000 \$ à l'organisme SEMO Le Jalon pour la réalisation des projets « Femmes de tous les horizons » et « Femmes de tous les horizons – phase 2 ». Ces projets visent à outiller les femmes immigrantes en leur apportant une information pertinente au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec dans le contexte de leur démarche d'intégration socio-professionnelle. Le premier projet a été annoncé pour une durée d'un an. Il a pris fin au 1^{er} mars 2022. Le second projet a été annoncé en 2021-2022 et s'échelonnait sur une année.

En collaboration avec la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le SCF a lancé un appel de projets en matière d'équité salariale en 2019-2020. Il visait à sensibiliser les travailleuses non syndiquées et les travailleuses immigrantes à l'égard de leurs droits et recours. D'une durée initiale prévue d'une année, le projet du Centre d'intégration en emploi de l'Estrie (CIME) s'est poursuivi en 2021-2022. Un montant de 12 000 \$ a été versé au CIME.

- Orientation 5 « Ensemble pour une société sans violence faite aux femmes »

Le SCF a versé 18 967 \$ à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) pour un projet visant à soutenir l'intervention auprès des filles et des femmes affectées par les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) au Québec (des outils à l'intention des communautés, des professionnels et des organisations).

- L'action structurante 6, qui consiste à soutenir des projets concrets d'envergure locale, régionale et nationale portant sur les grandes orientations de la Stratégie Égalité, privilégiant le développement de partenariats diversifiés, appelle à tenir compte de la dimension intersectionnelle (discriminations croisées) dans le choix des projets. Dans le cadre de l'appel de projets 2019-2020 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, certains projets visaient spécifiquement les femmes immigrantes. Les projets ont pris fin au courant de l'année 2021-2022 (aucun versement en 2021-2022).

Par exemple :

- « Parlons égalité avec les filles immigrantes », YWCA, Québec
- La culture égalitaire femmes/hommes dans un contexte québécois, Fédération des communautés culturelles de l'Estrie
- Les Trois Sœurs unies pour l'égalité, Centre de santé des femmes de la Mauricie

Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie

- Action 4.1 Briser l'isolement des femmes et agir sur la détresse psychologique vécue dans le contexte de la crise

Le SCF a lancé un appel de projets sur invitation visant à contribuer à briser l'isolement vécu par les femmes. Deux projets offrant des services aux femmes immigrantes ont été soutenus, ils sont mis en œuvre par le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (100 000 \$) et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (100 000 \$).

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Les actions de la Stratégie violences sexuelles prennent en considération le fait que les femmes et les enfants demeurent les principales victimes des violences sexuelles et que certains groupes de la population vivent des réalités qui les rendent plus vulnérables à ces violences.

Plusieurs actions tiennent compte des réalités différentes pour les personnes vivant avec certains facteurs de vulnérabilité, dont les personnes réfugiées, immigrantes ou issues des minorités ethnoculturelles, dont l'action 37 qui vise à examiner les problématiques et les besoins des victimes d'agression sexuelle issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles en ce qui concerne les services d'interprétariat auxquels elles ont recours, et à identifier des solutions pouvant résoudre ces problématiques. Un projet est financé dans le cadre de cette action :

- **Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, National**

Le SCF a versé un montant de 32 400 \$ en 2021-2022 pour ce projet.

Plan d'action en matière de violence conjugale 2018-2023

Le Plan propose 56 actions nouvelles ou bonifiées en réponse aux réalités actuelles, mais aussi aux enjeux persistants liés à la violence conjugale. Différents projets ciblant les femmes immigrantes ou racisées sont financés dans le cadre de divers appels de projets en matière de violence conjugale :

- **Et si je te disais que c'est de la violence?; SOS Violence conjugale, National**
Le SCF a versé un montant de 10 000 \$ en 2021-2022 pour ce projet.
- **Sensibilisation des élèves immigrants à la violence conjugale; Centre Louis-Jolliet du Centre de services scolaire de la Capitale, Capitale-Nationale**
Le SCF a versé un montant de 28 587 \$ en 2021-2022 pour ce projet.
- **Violence conjugale: une solution partagée; Femmes du monde à Côte-des-Neiges, Montréal**
Le SCF a versé un montant de 21 114 \$ en 2021-2022 pour ce projet.
- **Mieux connaître pour mieux agir sur les violences conjugales; Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles, Montréal**
Le SCF a versé un montant de 16 970 \$ en 2021-2022 pour ce projet.

Comité ICI pour les femmes

Le SCF participe au comité de suivi mis en place dans le cadre du projet pilote Intervenantes communautaires interculturelles pour les femmes visant à appuyer les organismes en soutien aux femmes immigrantes et à contrer la violence envers ces personnes.

La *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* prévoit, dans le cadre de l'action 1.1.2, promouvoir une image corporelle saine et diversifiée.

En cohérence avec les principes de la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée (CHIC), des activités sont mises en œuvre, dans le cadre de projets financés par le Secrétariat à la condition féminine, afin de sensibiliser la population à l'enjeu de la représentation idéalisée du corps des femmes et des hommes ayant comme conséquence une préoccupation excessive à l'égard du poids et de l'apparence physique, notamment.

Le microsite de la CHIC n'existe plus, mais afin de poursuivre les efforts de sensibilisation à cette problématique, l'action 1.1.2 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, intitulée « Élaborer et mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la promotion d'une image corporelle saine et diversifiée en étroite collaboration avec l'industrie de l'image et les partenaires gouvernementaux », contribue à promouvoir une image corporelle saine et diversifiée.

Projets en cours en 2021-2022

En cohérence avec les principes de la CHIC, le SCF finance des projets qui visent à sensibiliser la population à l'enjeu de la représentation idéalisée du corps des femmes et des hommes ayant comme conséquence une préoccupation excessive à l'égard du poids et de l'apparence physique, notamment.

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants 2021-2022
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Image de la femme: réalités et perceptions en dialogue	2019-2020	2 ans	-
Bien avec mon corps	Déconstruire la pression reliée à l'apparence physique chez les jeunes; une fausse croyance à la fois	2019-2020	2 ans	-
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Valoriser l'être plutôt que le paraître : combattre les normes sociales de beauté irréalistes, stéréotypées et sexistes	2021-2022	1 an	40 000 \$

P.67 PRÉCISER SI UN BILAN DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES MENÉES AUPRÈS DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES EN 2021-2022 EN MATIÈRE D'AGRESSIONS ET D'EXPLOITATION SEXUELLE A ÉTÉ PRODUIT PAR LE SCF.

Des consultations entre le Secrétariat à la condition féminine et les représentantes des organisations autochtones siégeant sur le comité femmes autochtones ont été menées pour le renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* et la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Un résumé des principaux enjeux a par la suite été présenté aux organisations autochtones membres du comité femmes autochtones.

P.68 FOURNIR LES SOMMES ALLOUÉES EN 2021-2022 ET CELLES PRÉVUES EN 2022-2023 POUR LE SOUTIEN À LA MISSION DES 16 GROUPES SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE D'EMPLOYABILITÉ FÉMININE. VENTILER PAR ORGANISME. INDIQUER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES AVEC LES GROUPES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, EN 2021-2022.

Les 16 organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF) liés au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) sont des ressources externes du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) – Services Québec et obtiennent un financement par le biais des ententes de services avec le MTESS (plus de 7 M\$ par année au total depuis 3 ans).

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) n'offre pas de programme permettant de soutenir la mission de base des organismes.

Le SCF a eu de nombreux échanges avec les OSDMOF liés au CIAFT en 2021-2022 pour discuter du financement des OSDMOF et des collaborations possibles dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* et du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*.

En 2021-2022, le SCF a :

- Assuré le suivi de 13 projets portés par des organismes OSDMOF visant à mettre en place une concertation à l'échelle régionale, en collaboration avec des partenariats locaux, afin de soutenir la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction. Les 13 organismes régionaux sont :
 - Accès-Travail-Femmes
 - Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
 - Centre-Étape
 - Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
 - Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (CLEF)
 - Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)
 - Connexion Emploi Ressources Femmes
 - Dimension Travail
 - Options Femmes
 - Options sans limite
 - Partance - Centre d'emploi pour femmes
 - SEMO Le Jalon
 - Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)
- Versé 120 000 \$ à 6 OSDMOF (20 000\$ par organisme) pour la mise en œuvre de projets d'un an visant à mettre en place des actions afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des femmes dans les secteurs d'emploi à prédominance masculine de leur région et à mobiliser les entreprises relativement aux besoins de main-d'œuvre et à la mixité dans les équipes de travail. Ces projets visent également à sensibiliser les établissements scolaires afin de promouvoir l'accès aux femmes et aux filles aux formations menant à un métier ou une profession majoritairement masculine, tout en favorisant leur taux de réussite. Les organismes concernés par ce financement sont les suivants :
 - Accès-Travail-Femmes
 - Centre-Étape
 - Connexion Emploi Ressources Femmes
 - Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
 - Partance – Centre d'emploi pour femmes
 - Services intégrés pour l'emploi
- Versé 40 000 \$ à 2 OSDMOF (20 000 \$ par organisme) pour la mise en œuvre de projets d'un an visant à préparer et accompagner les femmes dans leur insertion en emploi dans des secteurs d'avenir et à favoriser le développement de conditions gagnantes pour assurer leur maintien en emploi en créant des liens avec les comités sectoriels de main d'œuvre et les entreprises du milieu et en valorisant les entreprises qui se mobiliseront pour l'intégration et le maintien des femmes. Les organismes concernés par ce financement sont les suivants :
 - Options sans limite
 - Option Femmes
- Versé 20 000 \$ à l'organisme SEMO Le Jalon pour la mise en œuvre d'un projet d'un an visant à contribuer à réunir les conditions gagnantes pour aplanir les enjeux persistants à l'inclusion des femmes en emploi sur les chantiers de construction et dans d'autres secteurs à prédominance masculine.
- Versé 125 000 \$ à l'organisme SEMO Le Jalon pour la réalisation des projets « Femmes de tous les horizons » et « Femmes de tous les horizons – phase 2 ». Ces projets visent à outiller les femmes immigrantes en leur apportant une information pertinente au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec dans le contexte de leur démarche d'intégration

P.68 FOURNIR LES SOMMES ALLOUÉES EN 2021-2022 ET CELLES PRÉVUES EN 2022-2023 POUR LE SOUTIEN À LA MISSION DES 16 GROUPES SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE D'EMPLOYABILITÉ FÉMININE. VENTILER PAR ORGANISME. INDIQUER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES AVEC LES GROUPES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, EN 2021-2022.

socio-professionnelle. Le premier projet a été annoncé en 2020-2021 pour une durée d'un an. Il a pris fin au 1^{er} mars 2022. Le second projet a été annoncé en 2021-2022 et s'échelonna sur une année.

- Versé 12 000 \$ à l'organisme CIME pour la mise en œuvre d'un projet visant à informer les femmes natives ou issues de l'immigration non syndiquées au sujet de leurs droits et recours en matière d'équité salariale. Ce projet de deux ans a été soutenu dans le cadre de l'appel de projets spécifique en matière d'équité salariale, lancé par le SCF à l'automne 2019.

P. 69 TABLE DES PARTENAIRES INFLUENTS : BILAN DÉTAILLÉ, PAR CATÉGORIE D'ACTION, DES TRAVAUX EFFECTUÉS, DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023. LISTE DE L'EFFECTIF LIÉ À CE PROJET, INCLUANT LE MANDAT ET LA RÉMUNÉRATION.

Dépenses engagées :

- Aucune nouvelle dépense engagée en 2021-2022 étant donné que la Table a complété son mandat.

Effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération :

- Aucun effectif étant donné que la Table a complété son mandat.

La Table des partenaires influents a été créée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le 9 janvier 2012. Le mandat de la Table consistait à proposer des moyens pour augmenter le nombre de femmes dans la haute direction et les conseils d'administration des sociétés cotées, ainsi qu'à promouvoir l'objectif fixé et à susciter l'adhésion à celui-ci. En 2013, la Table a émis ses recommandations dans la *Stratégie d'action de la Table des partenaires influents pour accélérer la progression des femmes dans la gouvernance des sociétés cotées*.

P. 70 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « INITIATIVE DE PARTENARIAT – ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » (INCLUANT LES ENTENTES ADMINISTRATIVES EN ÉGALITÉ) DU SCF EN 2021-2022. POUR CHACUN, INDIQUER, PAR RÉGION :

A. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES ET RETENUES ET LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE;

B. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES NON RETENUES, LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE ET LES MOTIFS DE REJET;

C. LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES SOMMES OCTROYÉES.

Le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat n'existe plus et a été remplacé par le Programme de soutien financier en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Veillez vous référer à la réponse de la question 72 des renseignements particuliers.

P. 71 APPEL DE PROJETS NATIONAUX, LOCAUX ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES LANCÉ EN 2021-2022 PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « INITIATIVE DE PARTENARIAT – ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » : FOURNIR LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS. VENTILER PAR PROJET DÉPOSÉ EN FOURNISSANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISATION AYANT DÉPOSÉ UN PROJET;**
- B. LA NATURE DE L'ORGANISATION, PAR EXEMPLE : MRC, MUNICIPALITÉS, ORGANISATIONS PARAPUBLIQUES DES DOMAINES DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX OU DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL / ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF, MILIEUX AUTOCHTONES;**
- C. SI OUI OU NON LE PROJET A ÉTÉ DÉPOSÉ EN FORMAT « PARTENARIAT »;**
- D. LE MONTANT SOUMISSIONNÉ POUR LE PROJET;**
- E. LE RÉSUMÉ DU PROJET PROPOSÉ;**
- F. LE CAS ÉCHÉANT, LES ÉTAPES D'ANALYSE FRANCHIES POUR LE PROJET;**
- G. LE CAS ÉCHÉANT, LES MOTIFS SOMMAIRES DE REJET POUR LE PROJET.**

FOURNIR LA LISTE DES PROJETS N'AYANT PAS ÉTÉ RETENUS DANS LE CADRE DE CES APPELS DE PROJETS.

Aucun appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes n'a été lancé en 2021-2022 par le Secrétariat à la condition féminine.

P. 72 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À DES INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2021-2022. POUR CHACUN, INDIQUER, PAR RÉGION :

A. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES ET RETENUES ET LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE;

B. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES NON RETENUES, LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE ET LES MOTIFS DE REJET;

C. LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES SOMMES OCTROYÉES.

Les informations relatives aux projets financés sont fournies en annexe du présent document.

Organisme	Titre du projet	Année annonce	Durée	Région	Montant versé en 2021-2022
Academos	Au-delà des stéréotypes de genre dans le choix de carrière des jeunes Québécois avec Academos	2021-2022	1 an	National	26 000 \$
Accès Transports viables - regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain	Campagne de sensibilisation sur les besoins des femmes en matière de mobilité	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	- \$
Accès-Travail-Femmes	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	1 an	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	20 000 \$
Accès-Travail-Femmes	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2018-2019	2 ans	National	- \$
Accès-Travail-Femmes	Mobilisons les entreprises	2018-2019	2 ans	National	- \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	Pour en finir avec le plafond de béton	2019-2020	2 ans	05-Estrie	- \$
Agricultrices du Québec	En route vers la mixité	2019-2020	2 ans	National	- \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	07-Outaouais	30 000 \$
Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)	Le travail invisible, ça compte!	2019-2020	2 ans	National	- \$
Bien Avec Mon Corps	Déconstruire la pression reliée à l'apparence physique chez les jeunes; une fausse croyance à la fois	2019-2020	2 ans	National	- \$
Bureau de consultation jeunesse	Pour une démarche identitaire sans sexisme	2019-2020	2 ans	13-Laval	- \$
C.A.P.A.S. de l'Abitibi-Ouest	Outils pour socialiser	2019-2020	2 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	- \$
CampusBrome-Missisquoi (CBM), Commission scolaire du Val-des-Cerfs et Commission scolaire Eastern Townships	Le DEP : un atout pour l'égalité!	2019-2020	2 ans	National	- \$
Carrefour jeunesse-Emploi de Portneuf	Équité et diversité	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	- \$
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et de la condition féminine	Alphabétiser sans sexisme : des outils didactiques et de lecture pour une socialisation et une éducation égalitaires	2019-2020	2 ans	National	- \$
Centre de santé des femmes de la Mauricie	Les TRois Sœurs unies pour l'égalité	2019-2020	2 ans	04-Mauricie	- \$
Centre des femmes de la Basse-Ville	Femmes marginalisées et employabilité	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	- \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples (CIPP)	FabLab féminin	2019-2020	2 ans	07 - Outaouais	60 000 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	L'équité salariale : Une loi, un droit !	2019-2020	1 an	05-Estrie	12 000 \$
Centre d'intégration en emploi Laurentides	La conciliation travail-famille, c'est l'affaire de tous!	2019-2020	2 ans	15-Laurentides	- \$
Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière	Femmes en action	2019-2020	2 ans	14-Lanaudière	- \$
Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	1 an	14-Lanaudière	20 000 \$

Organisme	Titre du projet	Année annonce	Durée	Région	Montant versé en 2021-2022
Centre étape	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	1 an	03-Capitale-Nationale	20 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Deux-Montagnes	Fière gestionnaire	2019-2020	2 ans	15-Laurentides	79 777 \$
Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Deux-Montagnes	Soyez Fière Entrepreneur	2017-2018	3 ans	15-Laurentides	2 340 \$
Clinique Juridique Juripop	#StopLeCybersexisme	2019-2020	2 ans	National	- \$
Collège Montmorency	Femmes inspirantes	2019-2020	2 ans	13-Laval	- \$
Comité condition féminine Baie-James	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	10-Nord-du-Québec	30 000 \$
Commission de Surf des Neiges du Québec	La série ELLEBOARD	2019-2020	2 ans	National	- \$
Compétences Québec	Pionnières de la compétence	2021-2022	2 ans	National	9 023 \$
ConcertAction Femmes Estrie	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	05-Estrie	30 000 \$
ConcertAction Femmes Estrie	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	05-Estrie	140 000 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	2 ans	National	20 000 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	1 an	12-Chaudière-Appalaches	20 000 \$
Conseil québécois du loisir	Femmes et filles en loisir : Égalité en jeu	2019-2020	2 ans	National	49 800 \$
Égale action	Conversation 2020 – Femmes et sports	2021-2022	1 an	National	24 920 \$
Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie (FCCE)	La culture égalitaire femmes\ hommes dans un contexte Québécois	2019-2020	2 ans	05-Estrie	- \$
Fédération des maisons d'hébergement	Vers une société égalitaire et sans violence : la tournée des cégeps alliés	2019-2020	2 ans	National	17 600 \$
Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	Programme de mentorat de groupe au féminin des Basses-Laurentides	2019-2020	2 ans	15-Laurentides	- \$
Fonds Ville-Marie (Montréal Relève)	Inspirez la relève, un stage à la fois	2019-2020	2 ans	06-Montréal	- \$
Groupe d'action sur le poids Équilibre	Valoriser l'être plutôt que le paraître : combattre les normes sociales de beauté irréalistes, stéréotypées et sexistes.	2021-2022	1 an	National	40 000 \$
Groupe femmes, politique et démocratie	L'égalité hommes-femmes : du principe à sa réalisation	2021-2022	2 ans	National	296 230 \$
Institut F	En famille pour une éducation non sexiste (FENS)	2019-2020	2 ans	National	- \$
Institut national de la recherche scientifique (INRS)	Partage équitable des responsabilités familiales : sensibiliser et outiller les (futurs) parents, les pouvoirs publics et les employeurs	2019-2020	2 ans	National	- \$

Organisme	Titre du projet	Année annonce	Durée	Région	Montant versé en 2021-2022
Jeunes explorateurs d'un jour	Un avenir en tout genre phase 2	2021-2022	2 ans	National	20 000 \$
La Gouvernance au féminin	Certification parité pour les PME	2021-2022	2 ans	National	210 000 \$
L'Anonyme U.I.M.	Se connecter à l'égalité	2019-2020	2 ans	06-Montréal	- \$
L'Antre-Hulloises Inc.	Parcours vers l'autonomie des femmes en Outaouais	2019-2020	2 ans	07-Outaouais	- \$
Le Centre Louise-Amélie	Enfant-sillage	2019-2020	2 ans	11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- \$
Le Jalon	Femmes de tous les horizons	2020-2021	1 an	National	25 000 \$
Le Jalon	Femmes de tous les horizons - Phase 2	2021-2022	1 an	National	100 000 \$
Le Jalon	Réunir les conditions gagnantes pour aplanir les enjeux persistants à l'inclusion des femmes en emploi sur les chantiers et dans d'autres secteurs à prédominance masculine	2021-2022	1 an	National	20 000 \$
Les Elles de la construction	Contre les effets de la COVID-19 sur les femmes professionnelles et les entrepreneures en construction au Québec	2021-2022	2 ans	06-Montréal	64 000 \$
L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'œuvre	À ton rythme!	2019-2020	2 ans	16-Montérégie	- \$
Maison des jeunes de Varennes	Alter Égaux	2019-2020	2 ans	16-Montérégie	- \$
Maison des jeunes La Baraque des Éboulements	Égal-IT: les MDJ en action pour des relations égalitaires!	2019-2020	1 an	03-Capitale-Nationale	- \$
Mentorat Québec	Accélérateur mentorat Phase II	2021-2022	2 ans	National	210 000 \$
Nord-du-Québec/Baie-James	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	10-Nord-du-Québec	74 432 \$
Option femmes	Option'elles – phase 2	2021-2022	2 ans	07 - Outaouais	20 000 \$
Option sans limite	Option'elles – phase 2	2021-2022	1 an	16-Montérégie	20 000 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	Les midis du génie	2019-2020	2 ans	National	- \$
Oxfam-Québec	Jeunes en action contre les stéréotypes sexistes et racistes	2019-2020	2 ans	National	- \$
Partance centre d'emploi pour femmes	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	1 an	17 - Centre-du-Québec	20 000 \$
PUAKUTEU, Comité de femmes de Mashteuiatsh	Place aux femmes Inuutsh 2020-2022	2019-2020	2 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	- \$
Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 000 \$
Récif 02 Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean	Femmes et pouvoir +: Au cœur des décisions	2019-2020	2 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	- \$

Organisme	Titre du projet	Année annonce	Durée	Région	Montant versé en 2021-2022
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Image de la femmes: réalités et perceptions en dialogue	2019-2020	2 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	- \$
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	30 000 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	09-Côte-Nord	30 000 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	09-Côte-Nord	- \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	03-Capitale-Nationale	30 000 \$
Regroupement Naissance-Renaissance	Ensemble pour l'égalité et le respect en santé reproductive : outils d'informations sur les violences obstétricales et gynécologiques	2019-2020	2 ans	National	- \$
Réseau des Femmes d'affaires du Québec	VirtuELLES - Formations pour entrepreneures	2019-2020	2 ans	National	- \$
Réseau des femmes des Laurentides	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	15-Laurentides	30 000 \$
Réseau des femmes des Laurentides	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	15-Laurentides	140 000 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	12-Chaudière-Appalaches	30 000 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	12-Chaudière-Appalaches	140 000 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Ensemble vers la parité et l'égalité en Chaudière-Appalaches	2019-2020	2 ans	12-Chaudière-Appalaches	- \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	National	30 000 \$
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	La Vie en ROUGE	2019-2020	2 ans	National	- \$
Services intégrés pour l'emploi	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers non traditionnels	2021-2022	1 an	17 - Centre-du-Québec	20 000 \$
Sexualité et Influence\$ (S & 1) de la Table Jeunesse Samuel-de-Champlain/Maison de Jeunes !Escalier en Mon Temps	Pareil, pas pareil ? : Une éducation aux relations égalitaires et respectueuses	2019-2020	1 an	16-Montérégie	- \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	13-Laval	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	16-Montérégie	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	14-Lanaudière	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	01-Bas-Saint-Laurent	30 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	17-Centre-du-Québec	128 917 \$

Organisme	Titre du projet	Année annonce	Durée	Région	Montant versé en 2021-2022
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	17-Centre-du-Québec	30 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	04-Mauricie	30 000 \$
Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN)	Pas à pas : Montréal-Nord, une communauté engagée vers l'égalité	2019-2020	2 ans	06-Montréal	- \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Accord de partenariat avec les tables de concertation régionales de groupes de femmes	2021-2022	2 ans	06-Montréal	30 000 \$
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes	Soutenir l'intervention auprès des filles et des femmes affectées par les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) au Québec : des outils à l'intention des communautés, des professionnels et des organisations	2021-2022	1 an	National	18 967 \$
Université de Montréal - Parité sciences	Femmes en physique - phase 2	2021-2022	2 ans	National	140 000 \$
Université de Sherbrooke	Projet FORCE (Former, Outiller, Réseauter, Cincientiser, Exposer à des modèles)	2019-2020	2 ans	National	- \$
Ville de Laval	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2021-2022	2 ans	13-Laval	140 000 \$
Y des femmes de Montréal (YWCA)	La diversification des choix de carrière dès le primaire	2017-2018	3 ans	06-Montréal	3 923 \$
YWCA Québec	Parlons égalité avec les filles immigrantes	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	- \$
YWCA Québec	Kaléidoscope	2021-2022	1 an	National	28 000 \$
YWCA Québec	Leaders et décisionnelles 2018	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	23 520,00 \$

P. 73 DÉTAIL DES TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR CONCERNANT LE STATUT LÉGAL DES CONJOINTS DE FAIT.

La réforme du droit de la famille est sous la responsabilité du ministère de la Justice (MJQ). Le Secrétariat à la condition féminine suit de près les travaux du MJQ concernant notamment le statut légal des conjoints de fait. Le Secrétariat à la condition féminine accompagne le MJQ pour la prise en compte d'enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans les travaux de réforme du droit de la famille.

P. 74 DÉTAIL DES TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR CONCERNANT LA GESTATION POUR AUTRUI.

Les travaux entourant la réforme du droit de la famille (incluant le volet de la gestation pour autrui) sont sous la responsabilité du ministère de la Justice (MJQ). Le Secrétariat à la condition féminine suit les travaux et accompagne le MJQ dans la prise en compte d'enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Deux actions du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* sont sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Action 6 - Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec.

Cette action a été bonifiée lors du lancement des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*, avec l'action 3 : Pérenniser et bonifier le financement des cellules d'intervention rapide intersectorielles, en développer de nouvelles dans toutes les régions. En 2021-2022, le SCF a tenu un appel de projets, du 14 juin au 17 septembre, pour le développement de cellules d'intervention rapide. Le financement de 16 nouveaux projets dans 10 régions a été confirmé. L'ensemble des régions du Québec sont maintenant touchées. Les montants versés en 2021-2022 totalisent 1 882 786 \$.

Action 13 - Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*.

État de situation: En 2021-2022, deux rencontres supplémentaires du Comité de travail sur la violence conjugale se sont tenues. Au total, une cinquantaine d'organisations gouvernementales et du milieu ont pu échanger au sujet des interventions gouvernementales en matière de violence conjugale. La mise en œuvre de cette action s'est effectuée à coût nul en 2021-2022. Il est à noter que les sommes réservées pour celle-ci ont été utilisées pour bonifier les actions visant la mise en place de cellules d'intervention rapide.

Il était également prévu la mise en place d'initiatives visant à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et inuites (250 000 \$ qui ont été engagés dans *l'Appel d'intention 2020-2021-Violences sexuelle, conjugale et familiale en contexte autochtone*).

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

P. 87 COPIE DE L'AIDE-MÉMOIRE À L'INTENTION DES SERVICES DE POLICE CONCERNANT L'ENGAGEMENT DE NE PAS TROUBLER L'ORDRE PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 810 DU CODE CRIMINEL.

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

P. 88 NOMBRE DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE AFIN DE FACILITER LEUR SORTIE D'UN MILIEU DANGEREUX EN 2021-2022. VENTILATION DÉTAILLÉE DES SOMMES DONNÉES ET COPIE DES CRITÈRES POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE.

Cette question relève du ministère de la Justice (MJQ).

P. 89 LISTE DES RENCONTRES ENTRE LES DIFFÉRENTS ORGANISMES ET MINISTÈRES AINSI QUE LES ORGANISMES DESSERVANT LES FEMMES DANS L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2020-2025.

Aucune rencontre ne s'est tenue en 2021-2022 dans l'élaboration du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025*, considérant que celui-ci a été lancé en décembre 2020.

Le 3 décembre 2020, a été lancé le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025*. Celui-ci constitue un complément au *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*.

- Il est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.
- Il totalise un investissement sur 5 ans de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025		
AXE 1 : PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION		
ACTIONS	Responsables	Financement 2020-2025
1. Mettre en place un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale	MJQ (Commission des services juridiques)	8 360 000 \$
2. Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours	MSP	231 228 \$
AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE		
3. Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale	MSSS	50 000 000 \$
4. Consolider le financement d'actions sous la responsabilité du MSSS inscrites au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (<i>S'inscrit en complémentarité avec les actions 16, 17, 18 et 31 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>)	MSSS	82 500 000 \$
5. Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	SHQ	6 000 000 \$
6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec	SCF	5 000 000 \$
7. Outiller les intervenantes et intervenants des centres d'hébergement pour pères, des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires pour mieux détecter la violence conjugale et prévenir les situations à risque de dangerosité	Famille	1 250 000 \$
8. Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux	Famille	275 000 \$
AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE		
9. Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes, notamment de violence conjugale	MJQ	16 163 000 \$
10. Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire (<i>S'inscrit en complémentarité avec l'action 35 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i>)	MSP	1 784 898 \$

P. 90 VENTILATION DÉTAILLÉE DES 180 M\$ ANNONCÉS SUR 5 ANS EN 2020.

11. Développer un outil spécifique pour l'évaluation des personnes condamnées pour une infraction en matière de violence conjugale	MSP	5 591 791 \$
12. Évaluer la pertinence d'étendre le Programme de surveillance accrue afin d'inclure toutes les personnes contrevenantes ayant reçu une sentence pour violence conjugale	MSP	938 160 \$
AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES		
13. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 <i>(S'inscrit en complémentarité avec l'action 43 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023)</i>	SCF	1 200 000 \$
13. A Financement de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale <i>(S'inscrit en complémentarité avec l'action 1 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023)</i>	SCF	357 387 \$
14. Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux	MSP	337 852 \$
Financement d'initiatives visant spécifiquement à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et Inuits	SCF	500 000 \$
Total		180 489 316 \$

Le Secrétariat à la condition féminine est responsable de 2 actions du Plan d'action spécifique. Voici les investissements liés à celles-ci en 2021-2022 :

6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec : 1 882 786 \$¹.

13. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* : la mise en œuvre de cette action s'est effectuée à coût nul en 2021-2022. Il est à noter que les sommes réservées pour celle-ci ont été utilisées pour bonifier les actions visant la mise en place de cellules d'intervention rapide.

Il était également prévu la mise en place d'initiatives visant à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et inuites (250 000 \$ qui ont été engagés dans *l'Appel d'intention 2020-2021 - Violences sexuelle, conjugale et familiale en contexte autochtone*).

¹ Incluant aussi les crédits de la mesure 3 sur le même sujet des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026*.

P. 91 LISTE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU N'AYANT PAS ENCORE REÇU LEUR FINANCEMENT EN 2021-2022.

Le financement des maisons d'hébergement pour femmes relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

P. 92 BILAN DÉTAILLÉ DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2021-2022 DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE.

Veillez vous référer à la fiche 27 du même groupe d'opposition.

P. 93 BILAN DÉTAILLÉ DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2021-2022 DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR CONTRER LES IMPACTS SUR LES FEMMES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE.

Le *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie* a été lancé le 8 mars 2021. Il est coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Le SCF est responsable de 10 actions. Les montants versés en 2021-2022, au 28 février 2022, pour chacune des actions sous la responsabilité du SCF sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 28 février 2022
1.1 Appuyer les entreprises à propriété féminine dans l'adaptation de leur modèle d'affaires en contexte de crise sanitaire	470 000 \$	En cours
1.4 Soutenir les entreprises pour permettre l'intensification de l'offre de climats de travail sains, inclusifs, durables et respectueux des droits dans l'industrie de la construction, particulièrement dans le contexte de la pandémie et de la relance	-	En cours
1.5 Développer une concertation nationale et régionale dans le but de renforcer les efforts soutenant la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction	21 610 \$	En cours
1.7 Stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance	15 000 \$	Terminée
2.1 Sensibiliser les ministères et organismes aux impacts qu'aura eus la crise sur les femmes et les inciter à avoir recours à l'analyse différenciée selon les sexes dans le déploiement des actions à mettre en œuvre pour faire face à la pandémie	-	En cours
2.2 Étudier les impacts de la pandémie sur la santé des femmes et sur les inégalités, en vue de sensibiliser la population et les milieux décisionnels	-	En cours
3.1 Accompagner des entreprises de certains secteurs à prédominance masculine dans l'acquisition de bonnes pratiques en matière de CFTE et promouvoir la coparentalité	24 357 \$	En cours
4.1 Briser l'isolement des femmes et agir sur la détresse psychologique vécue dans le contexte de la crise	544 349 \$	En cours
4.2 Adapter et élaborer des outils d'information et de sensibilisation liés aux réalités vécues par les personnes en situation de prostitution dans le contexte de la COVID-19	10 000 \$	En cours
5.2. Analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre	79 219 \$	En cours

Dans le cadre du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, une mesure visant à minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles autochtones est en cours de mise en œuvre. Un montant de 52 852 \$ a été versé en 2021-2022.

P. 94 NOMBRE DE FEMMES AYANT PARTICIPÉ AU PROGRAMME D'AIDE À LA RELANCE PAR L'AUGMENTATION DE LA FORMATION (PARAF) EN 2021-2022.

Le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation est sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et relève de ce ministère.

P. 95 LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2021-2022 POUR STIMULER LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION EN CONTEXTE DE RELANCE.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a versé 15 000 \$ pour aider l'organisme La Cuvée Québec à mettre en œuvre un projet visant à créer une plateforme Web sur laquelle les femmes intéressées à siéger à un conseil d'administration ou à un autre type de poste décisionnel pourront créer un profil sur le site de *La Cuvée*.

Le SCF a versé 23 520 \$ à l'Association YWCA de Québec pour le développement virtuel des formations leaders et décisionnelles. La YWCA offrait déjà sa formation vedette leaders et décisionnelles en présentiel et en virtuel. Le projet permettra d'assurer la pérennité de l'offre de formation, qui se déploiera à la grandeur de la province. De plus, 6 courtes capsules accessibles, gratuites et concises seront développées pour les femmes qui n'ont pas l'intérêt ou le profil pour suivre une formation en présentiel ou en ligne classique.

Le SCF a versé 210 000 \$ à La Gouvernance au féminin pour son projet « Parité inclusive et diversifiée » qui vise à réaliser des audits de parité inclusive et diversifiée dans les PME, à adapter la Certification Parité de l'organisme pour élargir le volet de la diversité et à développer un service conseil permettant d'avoir un impact durable auprès des entreprises.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a documenté les impacts de la pandémie sur les femmes notamment dans la section « Enjeux » du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie* (le Plan d'action), lancé le 8 mars 2021 :

- <https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-action-contrer-impacts-sur-femmes-contexte-pandemie>.

Le SCF a assuré le suivi d'un projet annoncé en 2020-2021, réalisé par l'Observatoire québécois des inégalités qui vise à mener un bien un rapport spécifiquement sur la situation des femmes. Ce rapport, qui sera déposé en 2022, s'inscrit dans le cadre d'un projet d'étude longitudinale qui vise à documenter les différents facteurs de vulnérabilité (statut socioéconomique, genre, origine ethnoculturelle et raciale, âge, région) et l'impact des politiques adoptées depuis le début du confinement sur ces populations.

Enfin, le Conseil du statut de la femme documente en continu les impacts de la pandémie sur les femmes et rend publique ses analyses sur son site web (action 2.3 du Plan d'action) :

- <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/>.

P. 97 NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT ÉTÉ SENSIBILISÉES AUX BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES (CFTE) EN 2021-2022

Le Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail est sous la responsabilité de ministère de la Famille.

En 2021-2022, le SCF a :

- Versé 24 357 \$ au Regroupement pour la valorisation de la paternité pour la mise en œuvre du projet « Accompagner des entreprises de certains secteurs à prédominance masculine dans l'acquisition de bonnes pratiques en matière de conciliation famille, travail, études (CFTE) et promouvoir la coparentalité ». Plusieurs secteurs sont visés par ce projet pilote, dont les technologies de l'information, la finance, l'ingénierie et la construction. Ce projet est en cours de mise en œuvre.
- Assuré le suivi du projet « La conciliation travail-famille, c'est l'affaire de tous! » du Centre d'intégration en emploi Laurentides. Ce projet visait à sensibiliser les parents salariés, les entrepreneurs, les directions d'entreprises et le grand public à l'importance de faire progresser ensemble l'égalité de fait en matière d'articulation travail-famille, ce qui comprend notamment la promotion du partage équitable des responsabilités familiales et professionnelles ainsi que la promotion et la mise en application de saines mesures de conciliation travail-famille (CTF) au sein des entreprises de la région. Il a pris fin en décembre 2021 et a permis d'accompagner 36 entreprises.

P. 98 COPIE DE L'ANALYSE DU PHÉNOMÈNE DE SOUS-VALORISATION DES EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE AINSI QUE DES RECOMMANDATIONS VISANT À METTRE EN PLACE DES ACTIONS PERMETTANT D'ASSURER UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE LA VALEUR DE CES EMPLOIS D'UN MILIEU À L'AUTRE.

Ce document n'est pas disponible. En effet, en 2020-2021, le Secrétariat à la condition féminine a lancé un appel de propositions à différentes équipes de recherche visant à *analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et de formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre*. Une proposition a été retenue et l'équipe mandatée travaille actuellement sur la production de cette analyse.

P. 99 VENTILATION DÉTAILLÉE DE L'AIDE D'URGENCE DE 2,5 M\$ ANNONCÉE LE 27 MARS 2020 POUR LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 100 VENTILATION DÉTAILLÉE DU MONTANT DE 223 M\$ ANNONCÉ EN AVRIL 2021.

Les Actions prioritaires pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides (Actions prioritaires) sont disponibles au : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/SCF/publications/plans-strategiques/Feuillet-actions-prio-violence-conj.pdf?1645103537>

Les Actions prioritaires totalisent un investissement de 222,9 M\$ de 2021-2022 à 2025-2026. Ce sont 7 ministères et organismes qui sont engagés dans leur mise en œuvre.

Action	MO	Investissements totaux 2021-2025
Augmenter significativement l'offre de services externes et le nombre de places des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. <i>Complémentaire à la mesure 3 du Plan d'action spécifique 2020-2025.</i>	MSSS SHQ	92 000 000 \$ 4 061 250 \$
Augmenter le financement des organismes d'aide aux hommes violents afin de répondre plus rapidement aux besoins lors de situations de crise, et permettre la mise en place d'une application numérique pour mieux joindre les hommes qui hésitent à aller chercher de l'aide.	MSSS	19 800 000 \$
Pérenniser et bonifier le financement des cellules d'intervention rapide intersectorielle afin d'en développer de nouvelles dans toutes les régions. <i>Complémentaire à la mesure 6 du Plan d'action spécifique 2020-2025</i>	SCF	9 140 000 \$
Ajouter des effectifs en violence conjugale au sein des corps de police et des services correctionnels afin d'assurer une meilleure prise en charge de la victime et une surveillance accrue du contrevenant à toutes les étapes du continuum d'interventions.	MSP	27 000 000 \$
Ajouter des effectifs en violence conjugale au Directeur des poursuites criminelles et pénales afin de bien informer et de mieux accompagner les victimes, et ce, dès leur premier contact avec l'appareil judiciaire.	DPCP	44 000 000 \$
Renforcer le rôle de coordination du Secrétariat à la condition féminine afin de réaliser les engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale.	SCF	1 025 000 \$
Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence autochtones sur communautés conventionnées et en milieu urbain pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale.	MSSS	(inclus à l'action 1)
Soutenir des services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones ainsi que leur entourage en contexte de violence conjugale et familiale.	MJQ SCF	3 600 000 \$ 2 400 000 \$
Soutenir le développement d'une offre de services de prévention et d'intervention culturellement pertinente et sécurisante en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik, en collaboration avec les partenaires inuits.	MSSS	10 000 000 \$
Ajouter du personnel en violence conjugale au sein de corps de police autochtones afin d'assurer une meilleure prise en charge de la victime et une surveillance accrue du contrevenant à toutes les étapes du continuum d'interventions.	MSP	9 834 000 \$

P. 101 LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES PAR LA DÉPUTÉE DE LOTBINIÈRE-FRONTENAC DANS LE CADRE DE SON RÔLE D'ADJOINTE PARLEMENTAIRE ET DE COORDONNATRICE DES TRAVAUX EN LIEN AVEC LES MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude de crédits.

P. 102 LISTE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT N'AYANT PAS ENCORE REÇU LES SOMMES LIÉES AUX 223 M\$.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 103 NOMBRE DE NOUVELLES RESSOURCES EMBAUCHÉES AVEC L'ENVELOPPE DE 223 M\$, VENTILÉ PAR RÉGION.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 104 NOMBRE DE PLACES EN MAISON D'HÉBERGEMENT CRÉÉES ET CONSOLIDÉES AVEC L'ENVELOPPE DE 223 M\$, VENTILÉ PAR RÉGION. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 105 LISTE DES SERVICES EXTERNES BONIFIÉS AVEC L'ENVELOPPE DE 223 M\$, VENTILÉE PAR RÉGION. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

P. 107 LES PLUS RÉCENTES DONNÉES CONCERNANT L'ÉQUITÉ SALARIALE AU QUÉBEC.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

P. 108 LISTE DES ACTIONS VISANT À SENSIBILISER LES ENTREPRISES DU QUÉBEC À SE CONFORMER À LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

P. 109 NOMBRE DE CAUSES PENDANTES DEVANT LA CNESST EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ SALARIALE DEPUIS 2010.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

**P. 110 LISTE DES RENCONTRES TENUES ENTRE LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE ET LE MINISTRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ SALARIALE EN 2021-2022.**

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude de crédits.

P. 111 LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES SOMMES ENGAGÉES POUR FAVORISER LA RECHERCHE D'EMPLOI CHEZ LES FEMMES, PARTICULIÈREMENT LES FEMMES IMMIGRANTES.

Les services publics d'emploi sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS).

De son côté, le SCF offre du soutien financier aux organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine pour la mise en œuvre de divers projets visant à soutenir le parcours des femmes vers l'emploi, principalement dans les secteurs à prédominance masculine. Certains projets touchent spécifiquement les femmes immigrantes, d'autres les concernent, mais pas uniquement. En ce sens, en 2021-2022, il a versé :

- 120 000 \$ à 6 organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF), à hauteur de 20 000 \$ par organisme. D'une durée d'un an, cette aide financière vise à mettre en place des actions afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des femmes dans les secteurs d'emploi à prédominance masculine de leur région et à mobiliser les entreprises relativement aux besoins de main-d'œuvre et à la mixité dans les équipes de travail. Ces projets visent également à sensibiliser les établissements scolaires afin de promouvoir l'accès aux femmes et aux filles aux formations menant à un métier ou une profession majoritairement masculine, tout en favorisant leur taux de réussite. Les organismes concernés par ce financement sont les suivants :
 - Accès-Travail-Femmes
 - Centre-Étape
 - Connexion Emploi Ressources Femmes
 - Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
 - Partance – Centre d'emploi pour femmes
 - Services intégrés pour l'emploi
- 40 000 \$ à 2 OSDMOF, à hauteur de 20 000 \$ par organisme pour la mise en œuvre de projets d'un an visant à préparer et accompagner les femmes dans leur insertion en emploi dans des secteurs d'avenir et à favoriser le développement de conditions gagnantes pour assurer leur maintien en emploi en créant des liens avec les comités sectoriels de main-d'œuvre et les entreprises du milieu et en valorisant les entreprises qui se mobiliseront pour l'intégration et le maintien des femmes. Les organismes concernés par ce financement sont les suivants :
 - Options sans limite
 - Option Femmes
- 20 000 \$ à l'organisme SEMO Le Jalon pour la mise en œuvre d'un projet d'un an visant à contribuer à réunir les conditions gagnantes pour aplanir les enjeux persistants à l'inclusion des femmes en emploi sur les chantiers de construction et dans d'autres secteurs à prédominance masculine.
- 125 000 \$ à l'organisme SEMO Le Jalon pour la réalisation des projets « Femmes de tous les horizons » et « Femmes de tous les horizons – phase 2 ». Ces projets visent à outiller les femmes immigrantes en leur apportant une information pertinente au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec dans le contexte de leur démarche d'intégration socio-professionnelle. Le premier projet a été annoncé en 2020-2021 pour une durée d'un an. Il a pris fin au 1^{er} mars 2022. Le second projet a été annoncé en 2021-2022 et s'échelonnera sur une année.

P. 112 ÉTAT DE SITUATION DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2021-2022.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).



